

DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE DE L'OCDE

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'Organisation.

Sa publication a été autorisée par Ken Ash, Directeur de la Direction des échanges et de l'agriculture.

Toutes les observations sont les bienvenues et doivent être adressées à tad.contact@oecd.org.

© OCDE (2017)

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Toutes les demandes pour usage commercial ou de traduction doivent être adressées à rights@oecd.org.

METTRE LES ÉCHANGES AU SERVICE DE TOUS

Dans le contexte d'une défiance accrue envers la globalisation, et reconnaissant que le ressentiment de certains est parfaitement justifié, ce rapport soutient que le commerce n'est en lui-même ni la source ni la solution à bien des problèmes lui étant attribués. Ce qui est nécessaire, est l'adoption d'approches intégrées permettant au système de mieux fonctionner dans sa globalité et pour une plus vaste majorité. Cela signifie trois choses. En premier lieu, créer les environnements dans lesquels les bénéfices du commerce se matérialisent au travers de politiques domestiques encourageant la création d'opportunités, l'innovation et la concurrence par la réduction des coûts superflus du commerce et en investissant dans les personnes ainsi que dans les infrastructures physiques et numériques. Deuxièmement, faire plus afin d'embarquer tout le monde, y compris les régions défavorisées dans lesquelles les chocs dus au commerce peuvent se concentrer. Troisièmement, mieux faire fonctionner le système international, en utilisant toute la gamme d'instruments de coopération économique pour créer des conditions internationales équitables, combler les lacunes dans les règles et faire plus pour que tout le monde, aussi bien les entreprises que les gouvernements, respecte ces règles.

Mots clefs Globalisation, la main d'oeuvre, règles, co-opération

Codes JEL F6, F13, F16, F18

Remerciements

La présente note a été établie par Julia Nielson de la Direction des échanges et de l'agriculture (TAD) de l'OCDE. L'auteur remercie Ken Ash et Carmel Cahill pour leurs analyses utiles. Elle est aussi reconnaissante à d'autres collègues de TAD pour leurs précieuses contributions et observations : Przemek Kowalski, Javier López González, Sébastien Miroudot, Jared Greenville, Jehan Sauvage, Sylvia Sorescu, Daniel Rabaioli et Sebastian Vallejo.

La présente note relève de la Direction des échanges et de l'agriculture, mais l'auteur remercie les collègues de diverses Directions dont les noms suivent pour leurs contributions et leurs commentaires utiles : Stefano Scarpetta, Paul Swaim et Angelica Salvi del Pero, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales ; Catherine Mann, Sebastian Barnes, Dorothee Rouzet et David Barboza, Département des affaires économiques ; Joaquim Oliveira Martins, Miriam Koreen et Karin Maguire, Centre pour l'entrepreneuriat ; Mathilde Mesnard, Ana Novik et Hans Christiansen, Direction des affaires fiscales ; Carol Gurthrie et Julian Knott, Direction des affaires publiques ; Sarah Fyson, Piotr Stryszowski, Florence Mouradian et Carissa Munro, Direction de la gouvernance publique ; Andy Wyckoff et Dirk Pilat, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie ; David Bradbury du Centre de politique et d'administration fiscales ; et Caitlyn Guthrie, Direction de l'éducation.

Mettre les échanges au service de tous

La colère contre le système est nourrie par certains problèmes bien réels	4
Mais les échanges ont amélioré les conditions de vie et a ouvert de nouvelles perspectives partout dans le monde	7
Renoncer aux échanges n'est pas la solution : le protectionnisme nuit à ceux qu'il est censé protéger	8
Comment répondre aux préoccupations légitimes de ceux qui pâtissent d'un système économique mondial insuffisamment libre, équitable et ouvert ?.....	10
I. Créer des conditions propices à la concrétisation des avantages des échanges grâce à des politiques nationales qui encouragent l'innovation et la concurrence et ouvrent de nouvelles perspectives	11
II. S'attacher davantage à ne laisser personne de côté.....	13
III. Améliorer le fonctionnement du système international en utilisant tous les outils de la coopération économique internationale.....	15
Mettre les échanges au service de tous	20
Notes.....	21
Références	25
Annexe 1. Graphiques	29

Boxes

Encadré 1. Marchés du travail, technologie et échanges	6
Encadré 2. Les données TiVA et ce qu'elles impliquent pour les échanges	10
Encadré 3. Des réformes structurelles et des investissements qui stimulent la croissance et l'équité.....	12
Encadré 4. Les programmes d'adaptation aux effets des échanges commerciaux	14
Encadré 5. Conduite responsable des entreprises	18

METTRE LES ÉCHANGES AU SERVICE DE TOUS

Les échanges sont de plus en plus sous le feu des critiques. Alors que, dans les pays en développement, les échanges internationaux sont généralement considérés comme une source de croissance, de développement et d'emplois, dans certaines économies avancées, des accords et liens commerciaux particuliers font l'objet d'une appréciation plus nuancée, même de la part de personnes en principe favorables aux échanges¹.

Mais les échanges ne sont qu'une des cibles d'une réaction plus large à la fois à la mondialisation – qui touche aussi la finance, la technologie et les migrations – et aux systèmes économiques et politiques de la période d'après-crise. Nombreux sont ceux, en particulier dans certaines économies avancées, qui expriment leur colère et leur frustration à l'égard de tout un système qui n'est plus en mesure, à leur avis, d'assurer à eux et à leur famille les moyens d'une vie meilleure. Ils considèrent que le système actuel ne sert plus leurs intérêts et est injuste, et de plus en plus d'éléments tendent à montrer que beaucoup ont sans doute raison.

La colère contre le système est nourrie par certains problèmes bien réels

Les faits suivants parlent d'eux-mêmes :

- Depuis la crise économique de 2008, le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale non seulement implique une réduction des ressources disponibles pour répondre aux besoins du moment dans les domaines économique, social, environnemental et sécuritaire, mais risque également de rendre difficiles à tenir les promesses faites aux travailleurs actuels en matière de prestations de retraite et de pensions.
- Si certains s'en sortent très bien, beaucoup sont laissés pour compte. L'écart de productivité se creuse entre les entreprises les plus performantes et les autres (graphique 1), avec aussi des divergences plus marquées entre les rémunérations des travailleurs et les possibilités qui leur sont offertes.
- L'inégalité des revenus au niveau national s'accroît dans nombre de pays. Dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, le revenu moyen des 10 % les plus riches est désormais plus de neuf fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres, contre sept fois il y a 25 ans. Cette évolution s'explique en partie par une hausse des revenus au sommet de la pyramide, notamment chez les 1 % les plus fortunés, mais aussi par le fait que, ces dernières décennies, jusqu'à 40 % de la population à l'extrémité inférieure de la distribution n'ont que peu bénéficié de la croissance économique dans de nombreux pays. On observe également une concentration de la richesse : en moyenne, en 2012, les 1 % des ménages les plus riches dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données étaient disponibles possédaient environ 18 % du total de la richesse des ménages, contre 13 % pour les 60 % au bas de l'échelle (OCDE, 2015).
- De nombreux régimes de prélèvements et de transferts dans l'ensemble de la zone de l'OCDE sont devenus moins redistributifs, en particulier parce que les prestations liées à l'exercice d'un emploi marquent le pas par rapport aux salaires réels et que les impôts deviennent moins progressifs (OCDE, 2015). L'accroissement des recettes fiscales a été financé principalement par les impôts sur le travail et la hausse des taux de la TVA, qui ont touché relativement plus la classe moyenne et les ménages à faible revenu, respectivement.

- L'inégalité des chances s'accroît également. Les ménages à faible revenu ne sont souvent pas en mesure d'investir suffisamment dans l'éducation de leurs enfants, ce qui peut avoir de puissants effets négatifs et limiter la mobilité sociale. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le milieu socioéconomique est important pour l'acquisition des compétences : une augmentation d'un niveau du degré d'instruction des parents est associée à une hausse moyenne de 20 à 30 points des scores obtenus en lecture dans l'Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (OCDE, 2013) (graphique 2).

La situation est encore plus préoccupante si l'on va au-delà des agrégats et des moyennes.

- Des régions entières sont laissées pour compte. Dans certains pays, les 20 % des régions les plus performantes ont des niveaux de productivité trois fois supérieurs à ceux des 20 % les moins performantes². Dans les pays de l'OCDE, une personne sur quatre vit dans une région qui est de plus en plus à la traîne par rapport aux régions à forte productivité ; les régions concernées devraient quadrupler leurs taux de croissance pour rattraper les autres d'ici à 2050 (OCDE, 2016). Cet écart de productivité grandissant a des conséquences de vaste portée car la productivité influe sur les salaires, l'emploi et la santé.
 - Les zones rurales tendant, semble-t-il, à produire davantage de biens faisant l'objet d'échanges internationaux, il est probable que les chocs de la mondialisation y soient ressentis plus directement et que les possibilités d'ajustement y soient plus limitées (OCDE, 2016).
 - Dans les régions à la traîne, de nombreux travailleurs n'ont pas été en mesure de passer des secteurs en déclin aux secteurs en expansion et le chômage de longue durée et le sous-emploi ont progressé.
 - Les régions à la traîne peuvent aussi avoir du mal à tirer parti des nouvelles perspectives offertes par l'économie du savoir. Au Japon, la concentration des brevets dans les régions les plus performantes est passée de 41.2 % en 1994-1996 à 55.8 % au cours de la période 2011-2013. Une plus grande concentration a aussi été observée au Royaume-Uni, en France, en Italie et en Turquie (OCDE, 2016a). Aux États-Unis, la part du capital-risque parmi les 20 % des régions au haut de l'échelle a augmenté, passant de 51 % en 1995 à 76 % en 2014 (PWC, 2015), tandis qu'au Royaume-Uni, les investissements en capital dans les petites entreprises à risque sont fortement concentrés dans le Sud-Est et, en particulier, à Londres, les investissements s'étant accrus beaucoup plus dans ces régions que dans d'autres au cours de la période 2011-2015 (British Business Bank, 2016).
- Toutes les entreprises ne bénéficient pas des avantages des marchés intégrés au niveau mondial. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont en général sous-représentées dans le commerce international (OCDE, 2016b). Si quelques entreprises « nées avec la mondialisation » et quelques PME très innovantes sont pleinement intégrées aux marchés mondiaux et si une part importante des PME participent aux chaînes de valeur mondiales en tant que fournisseurs d'entreprises exportatrices (OCDE et Banque mondiale, 2015), pour nombre de PME les liens avec le monde de l'exportation peuvent être de courte durée – un ou deux ans seulement dans de nombreux pays (Wagner, 2015). Les exportateurs plus petits et moins expérimentés ont tendance à être plus exposés à un recul de la demande, comme cela est le cas après une crise mondiale (Banque mondiale, 2010 ; Beverelli et al. 2011).

Plus généralement, on craint un peu partout dans le monde que la concurrence dans l'économie mondiale ne soit faussée par les obstacles commerciaux et les mesures prises par les États. Confrontés à des mesures allant des obligations de contenu local aux subventions et aux réglementations nationales considérées comme favorisant les produits et les entreprises locales, les pays s'inquiètent du non-respect des règles du jeu. Entre juillet 2013 et juin 2016, les Membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont engagé 507 actions antidumping, pris 43 mesures compensatoires et introduit 36 mesures de sauvegarde (soit, pour

ces dernières, une progression de 50 % entre la période juillet 2014-juin 2015 et la période juillet 2015-juin 2016, imputable principalement aux problèmes dans le secteur de l'acier)³.

Dans ce contexte, la numérisation est également une source de profondes transformations, engendrant de nouvelles possibilités et de nouveaux défis. Si les technologies de l'information et des communications (TIC) contribuent à l'augmentation de la productivité et, à terme, à l'accroissement de l'emploi grâce aux nouvelles professions et aux nouveaux secteurs qui sont créés et qui compensent les déplacements d'emplois initiaux, des préoccupations subsistent à mesure que l'ampleur de ces transformations se dessine. On estime qu'en moyenne dans les différents pays, 9 % des emplois ont un risque élevé d'être automatisés, tandis que, pour 25 % d'autres emplois, 50 % à 70 % des tâches concernées risquent d'être automatisées (Arntz et al, 2016). Certains travailleurs auront les compétences requises pour s'adapter et les gains de productivité et la technologie créeront de nouveaux emplois, mais il est évident que des travailleurs seront déplacés.

La technologie et les échanges sont étroitement liés. Les échanges favorisent la diffusion de la technologie, car ils consistent souvent à échanger des produits fabriqués avec des technologies différentes, et la concurrence commerciale peut stimuler l'innovation technologique. La technologie a contribué à son tour à transformer le commerce moderne et a favorisé les chaînes de valeur mondiales en réduisant considérablement les coûts de communication, de coordination et de transport. Les effets des échanges et de la technologie se renforçant mutuellement, les politiques ne doivent en négliger aucun aspect (encadré 1).

Les échanges sont en eux-mêmes un puissant facteur de changement structurel, facilitant le redéploiement des ressources vers les secteurs et les domaines où elles peuvent être les plus efficaces. Il s'agit de l'un de leurs principaux avantages, mais aussi de l'un de leurs inconvénients. Les retombées bénéfiques des échanges ne sont pas toutes immédiates et tous les travailleurs ne vont pas en bénéficier. Les pertes peuvent être importantes et toucher plus particulièrement certains individus, souvent ceux les moins aptes à s'adapter par leurs propres moyens. Dans les pays avancés, certains secteurs d'activité concurrencés par les importations ont enregistré d'importantes pertes d'emplois. Ainsi, pour que chacun soit en mesure de tirer parti des possibilités offertes par les échanges et la technologie, il importe d'aider ceux qui ont du mal à s'adapter.

Encadré 1. Marchés du travail, technologie et échanges

La question de la contribution relative de la technologie et des échanges, aux perturbations du marché du travail fait depuis longtemps l'objet d'études (voir, par exemple, OCDE, 2012 ; Helpman, 2016). La plupart de ces études ont conclu que c'est la technologie qui a l'incidence la plus importante, les échanges n'entraînant que quelques changements supplémentaires ; cependant, les pondérations exactes attribuées aux échanges et à la technologie ont varié, notamment en raison de différences dans la façon dont elles sont calculées.

Plusieurs des premiers travaux ont été axés sur les salaires plus élevés reçus aux États-Unis par les travailleurs qualifiés ou ayant suivi des études universitaires, attribuant environ 20 % de l'incidence aux échanges et le reste à l'évolution technologique favorisant les compétences (Borjas et al. 1997), ou environ 25 % à la délocalisation contre environ 30 % à la technologie (Feenstra et Hanson, 1999 ; Feenstra et Hanson, 2003). Plus récemment, Acemoglu et Restrepo (2017) ont mis en évidence le rôle des robots industriels dans la réduction des emplois et des salaires aux États-Unis entre 1990 et 2007 ; d'après les estimations, un robot supplémentaire pour 1 000 travailleurs réduit le ratio emploi/population de 0.18 à 0.34 point de pourcentage et les salaires de 0.25 à 0.5 % et cet effet vient s'ajouter aux incidences des importations, de la diminution des emplois routiniers, de la délocalisation, des autres types de capital TIC ou du stock de capital total.

Le FMI (2017) a également estimé que cette technologie et les chaînes de valeur mondiales ont eu des répercussions négatives nettes sur la part du revenu imputable au travail, mais que l'impact de la technologie (mesuré à l'aide d'un indice des prix relatifs des biens d'équipement) était environ deux fois plus important que celui des chaînes de valeur mondiales (environ 33 % de la baisse effective, contre 16 % pour les chaînes de valeur mondiales).

Une attention particulière a également été accordée au rôle des échanges dans les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier. Toutefois, l'OCDE (2017) estime que l'impact de la technologie (mesuré sur la base des dépenses au titre des services du capital TIC par heure de travail et de l'intensité de la recherche-développement) a été notable, mais n'a relevé aucun impact significatif des chaînes de valeur mondiales sur la polarisation des emplois et la désindustrialisation. Elle a constaté, cependant, une certaine contribution des importations en provenance de la République populaire de Chine (ci-après la « Chine ») à la désindustrialisation. D'autres analyses de l'OCDE (OCDE, 2017a) considèrent également que les gains de productivité rapides dans le secteur manufacturier et l'évolution des préférences des consommateurs semblent expliquer en grande partie le fléchissement de l'emploi manufacturier, les échanges ne jouant à cet égard qu'un rôle relativement modéré.

Toutefois, les échanges ont une incidence mesurable et potentiellement importante, tout comme les autres facteurs de changement, sur l'emploi manufacturier dans des régions spécifiques, étant donné que de nombreuses régions sont tributaires d'un assez petit éventail d'activités industrielles. De récents travaux ont souligné les effets négatifs prolongés que les changements intervenus dans les conditions commerciales ont sur certains travailleurs dans certaines régions des États-Unis (Autor et al., 2016). Si, dans de nombreux cas, les pertes d'emplois et de revenus découlant des chocs commerciaux ont été modérées par rapport aux effets globaux sur l'emploi des échanges commerciaux des États-Unis, un nombre important de travailleurs ont été déplacés dans certaines régions géographiques, ce qui a eu une incidence négative sur les autres segments du marché local du travail, ralentissant les processus d'ajustement et accentuant les inégalités (Autor et al., 2016). Cependant, ces travaux ont été axés sur l'incidence des importations et seulement celles en provenance d'un partenaire commercial (Chine), sans prendre en compte l'évolution positive de l'emploi associée à l'augmentation des exportations vers la Chine ou d'autres partenaires commerciaux. Un schéma similaire de pertes d'emplois au niveau régional sous l'effet des échanges commerciaux peut être observé dans certaines autres économies de l'OCDE, mais pas dans toutes, (2017a), ce qui souligne le rôle joué par d'autres facteurs pour expliquer les effets éventuels des échanges.

Des travaux supplémentaires sont requis dans ce domaine, notamment face à l'évolution continue des échanges (y compris les chaînes de valeur mondiales) et de la technologie. Cependant, il est clair que les pouvoirs publics doivent tenir compte des interactions étroites et complémentaires existant entre les échanges et la technologie lorsqu'ils interviennent pour faciliter l'adaptation au changement.

Pourtant, lorsqu'elles sont mises en œuvre, nombre des politiques actuelles d'adaptation de la main-d'œuvre ne semblent pas toujours avoir l'effet escompté. Elles peuvent pâtir d'une insuffisance des ressources, d'un mauvais ciblage, de mesures antagoniques et d'un manque de coordination. Dans certaines économies avancées, les travailleurs déplacés du secteur manufacturier soit restent au chômage, soit se tournent vers des emplois beaucoup moins bien rémunérés et beaucoup moins sûrs. Les données disponibles montrent, notamment, que certains des travailleurs de sexe masculin peu qualifiés qui ont vu leurs emplois disparaître dans le secteur manufacturier traditionnel ont du mal à se recaser, surtout dans les services. En outre, le nombre disproportionné de jeunes et de femmes qui exercent des emplois faiblement rémunérés font face à une concurrence accrue pour ces emplois, ce qui contribue au maintien des rémunérations à un bas niveau et réduit les possibilités d'avancement professionnel. Cela est particulièrement vrai lorsque d'autres facteurs se conjuguent avec les chocs commerciaux – comme dans le contexte actuel de faible croissance et d'atonie de la demande, ou dans les régions à la traîne ayant peu d'autres perspectives et où les difficultés d'adaptation sont aggravées par une mobilité limitée due aux marchés du logement et crédit⁴. Mais même les politiques d'adaptation de la main-d'œuvre les plus efficaces ne créent pas des emplois correspondant bien aux besoins des travailleurs déplacés ; elles peuvent faciliter la remise à niveau des compétences et la mobilité, mais la création d'emplois exige des mesures propres à stimuler l'investissement et la croissance, surtout dans les régions où les pertes d'emplois sont les plus fortes.

Mais les échanges ont amélioré les conditions de vie et a ouvert de nouvelles perspectives partout dans le monde

Ceux qui font du commerce le font parce que c'est dans leur intérêt : les économies relativement ouvertes se développent plus rapidement que les économies relativement fermées et les rémunérations et les conditions de travail sont généralement meilleures dans les entreprises qui participent aux échanges internationaux que dans celles qui n'y participent pas (OCDE, 2012). Il existe une corrélation positive entre la croissance des échanges mondiaux et celle du produit intérieur brut (PIB) : les périodes de faible croissance ont été celles durant lesquelles l'intégration économique s'est ralentie ou s'est inversée (OCDE, 2016d) (graphique 3). L'accroissement du degré d'ouverture sur l'extérieur est également largement corrélé à une hausse de la productivité globale à long terme (Newfarmer et Sztajerowska, 2012)⁵. La participation aux chaînes de valeur mondiales est également associée à des avantages économiques tels que la croissance de la productivité, une plus grande diversification des exportations et une sophistication de plus en plus poussée des exportations (Kowalski et al., 2015). Les secteurs exportateurs occupent une part plus importante et croissante de l'économie dans les régions qui sont en phase de rattrapage en termes de productivité que dans celles qui sont à la traîne. Les données montrent également que les technologies de pointe se diffusent plus largement à partir des entreprises qui sont intégrées dans les chaînes de valeur mondiales et qui participent à des échanges commerciaux avec des entreprises à la frontière⁶. Les PME en particulier ont tout à gagner des retombées de

la technologie et du savoir-faire en matière de gestion ainsi que de l'amélioration des perspectives d'augmentation de la productivité. Plus un pays participe aux échanges, plus la technologie et les idées se propagent ; les travailleurs produisent plus et une productivité plus élevée conduit à de meilleurs salaires.

En stimulant la croissance, les échanges ont contribué à sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté : la part de la population mondiale vivant avec moins de 1.90 dollar par jour en PPA a diminué, tombant d'environ 35 % en 1990 à moins de 11 % en 2013 (WGB, 2016). Les données relatives à l'incidence des échanges sur la pauvreté dans les pays en développement au cours de la période 1993-2008 montrent que la modification du revenu réel des 20 % de la population au bas de l'échelle est fortement corrélée avec l'évolution de l'ouverture commerciale sur la même période (FMI et al, 2017) (graphique 4). L'inégalité entre les pays a également reculé (Dabla-Norris et al., 2015).

Les économies en développement et les économies émergentes jouent aussi aujourd'hui un rôle plus important que jamais dans les échanges (graphique 5). Cette évolution a non seulement amélioré les conditions de vie et créé de nouvelles possibilités dans les pays pauvres, mais elle a aussi ouvert de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés pour les économies avancées. Une plus grande prospérité et une amélioration des perspectives partout dans le monde contribuent également à promouvoir plus de stabilité et de sécurité pour tous.

Les échanges ont favorisé un accès sans précédent aux biens et aux services, la disponibilité de biens pour les ménages à faible revenu marquant un progrès inédit⁷. Par exemple, grâce à des efforts de libéralisation ambitieux, les obstacles commerciaux auxquels sont confrontés aujourd'hui les produits électroniques sont parmi les plus bas (graphique 6). Les importantes réductions de ces obstacles, associées à d'autres facteurs⁸, ont abouti à une baisse considérable des prix des produits électroniques : entre 1980 et 2014 le prix d'un téléviseur (à peu près) comparable a été réduit de 73 % et le prix d'un micro-ondes de 93 % – et les téléviseurs et micro-ondes intelligents que nous achetons aujourd'hui sont bien meilleurs que ceux disponibles dans les années 80.

La baisse des prix due à l'ouverture au commerce extérieur profite aux ménages pauvres en particulier (graphique 7)⁹, qui dépensent relativement plus pour l'achat de produits qui font l'objet d'échanges commerciaux plus importants (par exemple, les produits alimentaires ou les textiles) que les ménages riches, qui consacrent relativement plus de ressources à l'achat de produits moins échangés (par exemple les services). C'est notamment le cas dans les pays riches qui ne sont pas spécialisés dans les produits de première nécessité (produits alimentaires et vêtements) que les ménages pauvres consomment.

Renoncer aux échanges n'est pas la solution : le protectionnisme nuit à ceux qu'il est censé protéger

Les droits de douane sont des impôts régressifs. Par exemple, à l'échelle mondiale, les produits agroalimentaires sont assujettis à des niveaux plus élevés de protection que les produits industriels (9.9 % contre 3.3 %). Parmi les produits alimentaires, ce sont souvent les cultures vivrières et les aliments de base qui sont les plus lourdement imposés – les droits sur le blé, ingrédient essentiel du pain, s'élèvent à 12.6 % ; ils sont de 24 % sur le riz, de 13.5 % sur le bœuf, le veau et les volailles ; et de 15% sur les produits laitiers¹⁰. Dans l'Union européenne, par exemple, durant la période 2013-15, la protection de l'agriculture a coûté aux consommateurs 19.8 milliards d'euros en moyenne par an¹¹. Les ménages pauvres qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation ont été particulièrement touchés. Aux États-Unis, une part plus importante des revenus et des dépenses non liées au logement des ménages à revenu moyen et faible est absorbée par les droits de douane, la part la plus importante pesant sur les 10 % les plus pauvres (Furman et al. 2017). Les droits de douane tendent également à être plus élevés sur les biens moins coûteux : aux États-Unis et dans l'Union européenne, par exemple, ils sont plus élevés sur les chaussures en plastique que sur les chaussures en cuir¹².

Accroître la protection ne fait pas que nuire aux ménages à faible revenu en tant que consommateurs ; du fait de l'existence des chaînes de valeur mondiales, où les biens et les services sont produits en conjuguant les efforts de nombreux acteurs dans différents pays, elle touche aussi les producteurs et, partant, les emplois. La

compétitivité des exportations dépend de la possibilité d'accéder aux intrants les moins chers et de la meilleure qualité – y compris par le biais des importations. Les droits de douane augmentent les prix pour les producteurs nationaux, qui deviennent moins compétitifs en tant qu'exportateurs sur les marchés mondiaux et sont dès lors moins à même de préserver les emplois au niveau intérieur. Les importations non seulement renforcent la compétitivité des exportations, mais permettent aussi de créer des emplois dans les secteurs produisant pour le marché national : plus de 50 % des importations allemandes sont des biens intermédiaires, qui soutiennent les emplois locaux ; pour les États-Unis, ce pourcentage est de plus de 40 %¹³. Tous les intrants dont ont besoin les fabricants nationaux ne peuvent pas être générés dans le pays si l'on veut que les biens et les services restent à un prix abordable.

Dans les chaînes de valeur mondiales, les intrants importés eux-mêmes ont également un contenu (ou une valeur) venant de plusieurs autres pays – par exemple, plus de 40 % de la valeur des exportations manufacturières chinoises proviennent d'autres pays (graphique 8). Les importations de biens d'un pays sont également constituées pour partie de biens ou de services précédemment exportés ; ainsi, les importations allemandes de biens venant de Hongrie contiennent plus de 12 % de contenu à valeur ajoutée allemande, les importations chinoises de produits venant du Cambodge contiennent plus de 16 % de contenu à valeur ajoutée chinoise et les importations par les États-Unis de biens venant du Mexique contiennent plus de 15 % de contenu à valeur ajoutée américaine¹⁴.

Il n'est plus rationnel aujourd'hui de réfléchir simplement en termes d'importations et d'exportations ; les importations constituent souvent un élément essentiel de la compétitivité des exportations et de la production nationale, et elles peuvent également contenir des exportations que le pays importateur a réalisées antérieurement. Le commerce international s'est radicalement modifié : dans les chaînes de valeur mondiales, les échanges ne sont pas un jeu où l'on gagne en diminuant les importations, comme il ressort de la base de données OCDE/OMC sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA) (encadré 2).

Les pays qui augmentent les coûts des échanges pour leurs partenaires compromettent leur propre croissance, alors que chacun a tout à gagner de réformes rendant les échanges plus faciles et moins chers (graphique 9). Dans une analyse réalisée par l'OCDE sur la base d'un scénario hypothétique dans lequel l'Europe, les États-Unis et la Chine augmentent les coûts des échanges pour tous les partenaires et pour tous les biens de 10 points de pourcentage, il apparaît que les incidences estimées sont une diminution de 1.4 % du PIB mondial et de 6 % des échanges mondiaux, les pays imposant des barrières commerciales étant ceux dont le PIB diminue le plus (OCDE, 2016d)¹⁵.

Il en va de même pour les emplois. Les entreprises nationales ayant besoin d'importer des produits à des prix compétitifs, un relèvement des droits de douane risque uniquement de détruire des emplois en mettant en faillite des petites et moyennes entités et en encourageant les grandes à déplacer plus d'emplois à l'étranger. Tous les pays ne sont pas compétitifs dans tous les secteurs : les pays riches, avec des travailleurs plus productifs et des salaires plus élevés, sont moins compétitifs dans les activités à forte intensité de main-d'œuvre. Aussi, quand les emplois sont protégés par des barrières tarifaires, ces coûts plus élevés signifient que les emplois restants doivent évoluer, exigeant des niveaux de compétences plus élevés, ou qu'ils sont réduits du fait d'un recours accru à l'automatisation¹⁶.

Même sans échanges, la technologie transforme malgré tout la manière dont les biens et les services sont produits et dont les emplois sont organisés. L'emploi dans le secteur manufacturier a sensiblement diminué dans toutes les économies avancées, même si la production du secteur manufacturier s'est en fait accrue en raison d'importants gains de productivité (Obstfeld, 2016)¹⁷. Les échanges et le progrès technologique ont également contribué à la tendance généralisée à la polarisation des salaires et des emplois dans les économies avancées, ce qui a créé de nouvelles possibilités pour les travailleurs hautement qualifiés tout en exposant les travailleurs moyennement qualifiés au risque d'une mobilité vers le bas (encadré 1). En moyenne, pour la zone de l'OCDE, la part des emplois faiblement et hautement qualifiés a augmenté de 2.5 et de 4.3 points de pourcentage, respectivement, entre 1995 et 2015, tandis que la part des emplois moyennement qualifiés a reculé de 6.8 points de pourcentage (OCDE, 2017).

Dans cette situation, la solution consiste à aider les travailleurs et non à protéger les emplois. Les emplois préservés uniquement par des mesures de protection ont peu de chances d'être viables ; de même, les activités soutenues ont peu de chances d'être suffisamment compétitives pour pouvoir générer d'autres emplois. En outre, l'adaptation devient plus difficile lorsqu'une industrie est trop protégée. La protection de certains emplois ou de certaines entreprises est un moyen coûteux d'aider relativement peu de monde, avec des coûts souvent de plus en plus élevés au fil du temps, et entraînera probablement des pertes d'emplois dans les autres secteurs. Par exemple, en Australie, environ 40 000 emplois ont été aidés dans le secteur automobile, mais pour un coût d'environ 30 milliards de dollars australiens au cours de la période 1997-2012, soit 2 milliards de dollars australiens par an. En outre, il semble que cette aide ait anticipé, mais pas empêché, l'ajustement structurel important à laquelle le secteur a été confronté (Commission australienne de la productivité, 2014)¹⁸. De même, d'après les estimations, l'augmentation des droits de douane imposés par les États-Unis sur les pneumatiques chinois en 2009 aurait coûté au moins 900 000 dollars des États-Unis par an pour chaque emploi sauvé et a été associée à trois fois plus de suppressions d'emplois que dans les autres secteurs (Hufbauer et Lowry, 2012). Une économie ouverte, avec une croissance plus forte, peut financer un filet de sécurité sociale efficace permettant d'apporter une aide plus importante à davantage de personnes que la préservation d'emplois individuels par le biais de la protection des échanges.

Encadré 2. Les données TiVA et ce qu'elles impliquent pour les échanges

Les biens et services que nous achetons sont composés d'intrants provenant de divers pays du monde. Cependant, les mesures classiques des échanges internationaux ne saisissent pas toujours les biens et services qui circulent au sein de ces chaînes de production mondiales. L'initiative conjointe de l'OCDE et de l'OMC sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA) aborde ce problème en s'intéressant à la valeur ajoutée par chaque pays impliqué dans la production des biens et des services destinés à la consommation mondiale. Les indicateurs ÉVA sont conçus de manière à mieux renseigner les décideurs politiques sur les relations commerciales entre les nations. La version la plus récente de la base de données (décembre 2016) couvre 63 pays et 34 secteurs industriels jusqu'en 2011, offrant de nouveaux éclairages sur l'évolution de la mondialisation et facilitant la mise en évidence des conséquences pour l'action des pouvoirs publics.

Les analyses fondées sur les données TiVA ont souligné la nécessité pour les pays de maintenir un régime ouvert, prévisible et transparent en matière d'échanges et d'investissement. Dans un monde de chaînes de valeur mondiales, les droits de douane, les obstacles non tarifaires et les autres mesures restrictives ont une incidence amplifiée et influent non seulement sur les fournisseurs étrangers, mais aussi sur la compétitivité des producteurs nationaux. Ces données ont également souligné la « servicification » croissante des activités économiques : les services représentent environ 25 % des exportations brutes, mais, si l'on tient compte de la valeur ajoutée que représentent ceux qui sont incorporés dans les produits, ce chiffre est proche de 50 %. Près de la moitié de toutes les exportations de services sont incorporées dans des biens.

Les données TiVA mettent également en évidence le rôle important des importations de biens et de services intermédiaires dans les résultats à l'exportation et le fait que les importations incorporent souvent la propre valeur ajoutée du pays importateur (réintroduite dans des composants des biens importés). Elles font apparaître qu'en moyenne, dans les secteurs et les pays, la valeur ajoutée importée représente près de 30 % des exportations mondiales, contre environ 20 % au milieu des années 90. Dans certains secteurs manufacturiers qui tendent à être plus intégrés dans les chaînes de valeur mondiales, ces chiffres sont encore plus élevés ; par exemple, 40 % des exportations allemandes de matériel de transport sont constituées par de la valeur ajoutée extérieure provenant essentiellement de pays européens voisins. Ainsi, les soldes commerciaux bilatéraux peuvent varier considérablement lorsqu'ils sont mesurés en termes de valeur ajoutée (même si le solde commercial global reste inchangé). Par exemple, en 2011, la balance commerciale bilatérale en valeur ajoutée des États-Unis avec la Chine était de 35 % inférieure à la balance commerciale bilatérale brute, ce qui s'expliquait par le fait qu'une part importante des exportations de la Chine vers les États-Unis provenait de pays tiers (graphique 8).

Comment répondre aux préoccupations légitimes de ceux qui pâtissent d'un système économique mondial insuffisamment libre, équitable et ouvert ?

La réalité est que les problèmes que rencontrent tant d'individus aujourd'hui ne sauraient être imputés aux seuls échanges, et que ceux-ci ne peuvent à eux seuls les résoudre. Les pouvoirs publics doivent agir sur de nombreux fronts simultanément, reconnaissant que l'incidence des échanges *mondiaux* sur les individus dépend à la fois des cadres d'action *nationaux* et de la nature et du degré de la coopération économique

internationale. Pour que l'ensemble du système fonctionne de façon plus favorable pour le plus grand nombre, il faut donc qu'ils passent outre les cloisonnements traditionnels et optent pour une approche plus intégrée, aux niveaux national et international.

Plus précisément, ils doivent agir sur trois fronts principaux.

I. *Créer des conditions propices à la concrétisation des avantages des échanges grâce à des politiques nationales qui encouragent l'innovation et la concurrence et ouvrent de nouvelles perspectives*

Pour remplir les promesses faites aux travailleurs d'aujourd'hui, aux retraités de demain et à la prochaine génération, de nouvelles sources de croissance inclusive sont indispensables. Mais l'impact de l'ouverture sur la croissance – et surtout sur la croissance inclusive – dépend de la situation de l'économie intérieure, qui doit faciliter la concrétisation des avantages et leur répartition équitable et permettre aux individus et aux entreprises de tirer parti des nouvelles perspectives. Si le contenu précis des réformes structurelles et budgétaires dépend des circonstances propres à chaque pays, les objectifs généraux suivants doivent être poursuivis.

Réduire les coûts inutiles que les politiques peuvent involontairement imposer à ceux qui participent aux échanges et qui compliquent particulièrement l'intégration des PME et des jeunes entreprises dans le commerce international et, partant, leur contribution à la création d'emplois. Des réformes des procédures aux frontières contraignantes ou lentes peuvent réduire les coûts des échanges de 12 à 18 %, selon le niveau de développement d'un pays (graphique 10) (OCDE 2015a)¹⁹. Lorsque des produits traversent des frontières à plusieurs reprises dans le cadre des chaînes de valeur mondiales, les coûts résultant de l'inefficacité des procédures aux frontières se cumulent. Et il en va de même des droits de douane (graphique 11). Si les tarifs douaniers sont abaissés et si des réformes sont entreprises en matière de facilitation des échanges, plus d'entreprises, et d'entreprises de petite taille, peuvent exporter sur les marchés mondiaux et se procurer sur ces marchés des intrants de qualité.

Garantir l'accès à des services efficaces, de classe mondiale et abordables est essentiel pour la compétitivité des entreprises et le bien-être des individus. Pourtant, dans nombre des secteurs des services dont dépend l'économie, depuis les télécommunications jusqu'aux transports et aux services professionnels, la concurrence est limitée et les règles du jeu ne sont pas équitables, notamment pour les investisseurs étrangers, ce qui pèse sur les gains de productivité potentiels et l'accélération de la croissance dans l'ensemble de l'économie²⁰. Les restrictions sur les échanges de services imposent des coûts aux entreprises locales qui ont besoin de services efficaces pour être compétitives sur les marchés d'exportation ; d'après les estimations, cet impact équivaut à une taxe sur les ventes de 3 à 38 % sur les services achetés selon le secteur, ce qui défavorise les PME en particulier²¹. Les services sont essentiels aux activités manufacturières, représentant plus de 30 % de la valeur des exportations manufacturières totales (jusqu'à 40 % pour les véhicules à moteur et les produits chimiques), et même à la production alimentaire et agricole, entrant pour 24 % dans la valeur ajoutée des exportations (contre 15 % pour les produits industriels) (OCDE, 2016e).

Des marchés des services ouverts et concurrentiels ne sont pas des marchés non réglementés ; les autorités conservent le *droit de réglementer* et de veiller à ce que toutes les entreprises, nationales et étrangères, respectent les normes en matière d'environnement et de travail. Des réglementations sont également indispensables pour assurer que les marchés des services restent compétitifs – comme c'est le cas, par exemple, pour l'accès aux infrastructures essentielles dans les services de réseau, tels que les transports ferroviaires ou les services de télécommunication. Les économies ouvertes ont besoin de réglementations transparentes, efficaces, permettant la concurrence, fondées sur l'état de droit et donnant confiance aux investisseurs, aux entreprises et aux citoyens. Un cercle vertueux est ainsi créé également : des marchés plus ouverts et concurrentiels peuvent contribuer à l'intégrité ; les réformes en matière de facilitation des échanges, par exemple, réduisent à la fois les incitations à la corruption et les possibilités de corruption²².

Investir dans les capacités, assorties de cadres réglementaires solides, **pour mettre en relation les individus avec les emplois et les marchés** et leur permettre de tirer parti des nouvelles perspectives. Les investissements améliorant la productivité²³ non seulement renforcent la capacité de l'offre à long terme, mais stimulent aussi la demande à court terme. Moyennant des cadres réglementaires et institutionnels appropriés, ces dépenses publiques peuvent être un option salubre, en augmentant la production plus que l'endettement, surtout si elles servent de catalyseur à l'investissement privé²⁴. Les politiques nationales doivent viser à stimuler la croissance et l'intégration, le dynamisme et l'efficacité, ainsi que l'équité (OCDE, 2016d, encadré 3).

Les investissements dans l'infrastructure physique, depuis les routes jusqu'aux ports, ont un effet non seulement sur les résultats économiques mais aussi sur les objectifs sociaux, par exemple en facilitant l'accès aux soins de santé et à l'éducation et en reliant les régions à la traîne avec les zones à plus grande productivité. Il peut s'agir d'investissements dans les infrastructures numériques, dont les réseaux de communication à large bande, qui doivent être efficaces, fiables et accessibles à tous, les données, les logiciels, les matériels informatiques ainsi que les services fournis sur les réseaux. Garantir à tous un accès à un prix abordable requiert des cadres et des politiques de télécommunications solides, des possibilités de concurrence – notamment grâce à l'ouverture des marchés – et des mesures, comme des stratégies nationales en matière de haut débit, pour permettre d'atteindre les groupes défavorisés, les entreprises et les zones rurales ou reculées (OCDE, 2016f).

Mais il faut aussi, dans cette optique, investir dans les individus. Qu'ils concernent la petite enfance ou l'apprentissage tout au long de la vie, les investissements dans l'éducation sont des investissements à la fois dans l'équité et dans la croissance²⁵. Les individus n'ont pas seulement besoin de compétences techniques ; les investissements dans l'éducation et la formation doivent viser à doter tous les travailleurs des compétences dans les domaines cognitif, social et émotionnel qui sont indispensables pour tirer parti des possibilités offertes par la numérisation.

Encadré 3. Des réformes structurelles et des investissements qui stimulent la croissance et l'équité

La conception des politiques nationales peut être améliorée pour garantir une plus grande égalité dans la répartition des revenus et assurer un redéploiement des ressources et une croissance plus rapides et plus efficaces. La ventilation de la croissance entre ses principales composantes, c'est-à-dire l'utilisation de la main-d'œuvre et la productivité, met en évidence les liens entre croissance et inégalité (Hermansen et al. 2016). Les réformes qui stimulent la progression de l'utilisation de la main-d'œuvre sont probablement celles qui contribuent le plus directement à rendre la mondialisation plus inclusive car une augmentation de l'emploi total bénéficie dans une très large mesure aux ménages se trouvant dans la moitié inférieure de la répartition des revenus (Causa et al, 2016, Hermansen et al. 2016).

Les réformes visant à améliorer la productivité, en revanche, devront être conjuguées à d'autres mesures si l'on veut que leurs retombées positives soient largement réparties. Les gains globaux de productivité du travail bénéficient nettement plus aux ménages riches et à ceux de la classe moyenne supérieure qu'aux ménages pauvres et à ceux de la classe moyenne inférieure (Causa et al, 2016, Hermansen et al. 2016). Les réformes qui visent à stimuler la croissance par la progression de la productivité, par exemple en renforçant la concurrence et l'innovation, sont souvent associées à de plus larges écarts de salaires (OCDE, 2011), en partie parce qu'elles encouragent des évolutions technologiques favorisant les plus qualifiés. Elles devront donc aller de pair avec des mesures visant à relever le niveau de compétences des travailleurs et à réduire les inadéquations.

Certaines politiques qui favorisent le taux d'activité et la création d'emplois, comme la réduction des salaires minimums, peuvent aussi élargir la dispersion des salaires. Toutefois, lorsqu'elles contribuent à l'augmentation de l'emploi – surtout parmi les travailleurs moins qualifiés – ces réformes peuvent avoir un effet neutre sur la dispersion du revenu disponible des ménages. Il n'a pas été démontré que des réductions modérées du salaire minimum entraînent une accentuation de l'inégalité des revenus disponibles si elles favorisent la création d'emplois chez les travailleurs peu qualifiés, cet effet pouvant contrer l'accroissement potentiel de la dispersion des salaires (Causa et al. 2016). En revanche, la tendance à la baisse du taux de syndicalisation observée dans de nombreux pays de l'OCDE ces trois dernières décennies a contribué à l'accentuation de l'inégalité des revenus.

Plusieurs réformes réduisent sans conteste la dispersion des salaires et/ou l'inégalité des revenus des ménages. C'est le cas de l'amélioration de l'accès à l'éducation, des politiques actives du marché du travail et des systèmes de prélèvements et de transferts favorables à la croissance. (OCDE, 2015).

II. *S'attacher davantage à ne laisser personne de côté*

Les échanges perturbent les équilibres : c'est leur mode de fonctionnement. Mais il faut veiller à ce que les revers temporaires ne se transforment pas en des handicaps à vie.

Les politiques existantes n'ont cependant pas réussi à répondre à cet enjeu ; elles ont été dépassées par la rapidité et la profondeur des changements structurels qui ont bouleversé l'économie et le marché du travail sous l'effet conjugué de la mondialisation, de l'évolution technologique rapide et du vieillissement de la population, et elles ont eu du mal à faire face aux tendances plus larges de la montée des inégalités.

Des mesures d'adaptation axées uniquement sur les travailleurs déplacés par les échanges ne sont pas suffisantes (encadré 4). Pour que le système dans son ensemble serve mieux un plus grand nombre, il faut privilégier une approche qui mette l'amélioration du bien-être et une croissance plus forte et plus inclusive au centre des préoccupations et qui autonomise les citoyens, les entreprises et les communautés pour qu'ils soient en mesure de s'adapter aux changements rapides et de tirer parti des possibilités offertes par la technologie, la mondialisation et les échanges. Là encore, les solutions idéales varieront d'un pays à l'autre, mais les efforts engagés – illustrés à la fois par des investissements et des politiques de plus grande envergure – doivent viser non seulement les marchés du travail et les filets de sécurité sociale mais aussi l'égalité des chances. On peut notamment citer :

- Des investissements qui jouent aussi bien en faveur de l'être humain que de la croissance en garantissant l'accès à des services de santé et d'éducation de qualité pour tous et en élargissant les possibilités offertes aux plus défavorisés.
- Des cadres d'activation efficaces destinés à attirer davantage de personnes dans la population active et à valoriser le travail, tout en améliorant l'employabilité et développant les possibilités d'emploi.
- Des dispositifs pour mieux anticiper l'évolution des besoins de compétences et y répondre, et pour favoriser une meilleure utilisation des compétences sur le lieu de travail.
- Des réformes visant à promouvoir l'intégration sur le marché du travail des groupes sous-représentés – notamment les femmes, les jeunes et les seniors.
- Des systèmes de redistribution plus efficaces, en mettant en place des politiques de garantie du revenu bien conçues et des dépenses sociales contracycliques.
- Des droits liés aux individus et non aux emplois afin de favoriser la mobilité en autorisant leur transfert d'un emploi à l'autre.

Les politiques dans les autres domaines ont aussi leur importance. Étant donné que les chocs causés par les échanges peuvent être concentrés dans les régions où il n'existe guère d'autres possibilités d'emploi, il faut accorder un rang de priorité élevé à la revitalisation des économies régionales et au renforcement de leur résilience. Au niveau régional, le rattrapage de la productivité peut exiger des infrastructures et des dispositifs de gouvernance propres à accroître la connectivité avec les villes, des systèmes zones rurales-zones urbaines opérationnels et une forte présence du secteur marchand, favorisée par une économie ouverte donnant aux régions la possibilité de tirer parti de leurs atouts, de produits ou de services territorialement différenciés ainsi que d'une spécialisation intelligente pour accroître leur compétitivité (OCDE, 2016). Les politiques conçues pour l'ensemble de l'économie doivent ainsi être modulées en fonction des besoins des communautés locales et les politiques locales qui réduisent ou éliminent les obstacles limitant l'accès aux débouchés doivent être favorisées. Les communautés où vivent une forte concentration de personnes peu qualifiées ont besoin de politiques adaptées aux compétences locales, notamment pour faciliter la transition des secteurs manufacturier ou extractif à des secteurs de services à forte intensité de connaissances qui peuvent exiger des ajustements importants des compétences de la main-d'œuvre existante.

Encadré 4. Les programmes d'adaptation aux effets des échanges commerciaux

Lorsque des travailleurs sont déplacés par les échanges commerciaux, ils devraient percevoir un revenu adéquat et bénéficier d'une aide pour le retour à l'emploi. En général, les programmes mis en œuvre par l'administration publique, comme les régimes d'assurance chômage et les programmes actifs du marché du travail, sont les plus adaptés dans ce contexte. Néanmoins, des programmes ciblés sur les travailleurs déplacés peuvent être un complément utile lorsqu'interviennent des licenciements massifs, qui conduisent à une forte augmentation du nombre de chômeurs recherchant tous les mêmes types d'emploi, en grande partie en pure perte, ou lorsque les programmes actifs du marché du travail généraux ont une portée et une efficacité limitées. Dans certains cas, il peut être intéressant de recourir à des programmes de formation et de recyclage plus longs qui permettent d'acquérir des qualifications techniques, scientifiques, technologiques, ingénieriques ou mathématiques correspondant à celles effectivement recherchées.

Recourir à des mesures d'aide à l'adaptation visant expressément les travailleurs déplacés par les échanges commerciaux paraît beaucoup moins justifié. Il est à l'évidence inéquitable de fournir une aide spéciale au pourcentage relativement modeste de travailleurs déplacés dont la perte d'emploi peut être liée à la concurrence internationale, alors qu'une aide similaire est refusée à d'autres travailleurs déplacés rencontrant les mêmes difficultés d'adaptation. Des procédures administratives lourdes sont également nécessaires pour déterminer l'admissibilité, avec le risque de décisions arbitraires (par exemple, les travailleurs déplacés d'un fournisseur national d'une entreprise touchée par la concurrence devraient-ils avoir droit à cette aide ?) et de délais potentiellement longs compromettant gravement la rapidité et l'efficacité de l'aide. Des arguments économiques peuvent être avancés pour défendre des mesures ciblées en faveur des travailleurs déplacés par les échanges lorsque la garantie de revenu, l'aide au retour à l'emploi ou l'aide à la formation pour les chômeurs sont sous-financées. Ces mesures peuvent contribuer à une meilleure gestion des restructurations dues aux échanges et, surtout, renforcer l'appui politique en faveur d'une réforme commerciale. Toutefois, le risque de chevauchements administratifs et de décisions inéquitables ne saurait être écarté. La meilleure solution est de proposer des services de réemploi efficaces à tous les travailleurs déplacés (de fait, à tous les demandeurs d'emploi). Lorsque cette solution n'est ni politiquement ni financièrement viable dans le contexte du moment, les mesures ayant le meilleur rapport coût-efficacité avéré devraient être étendues à tous les travailleurs déplacés dès que possible.

La mondialisation et la numérisation mettent aussi à rude épreuve les institutions du marché du travail et les modèles de protection sociale existants, qui doivent de plus en plus s'adapter à l'évolution du monde du travail. De nombreux pays avaient déjà du mal à assurer une protection sociale adéquate aux travailleurs non réguliers avant le développement des nouvelles formes d'emploi sur les plateformes numériques (par exemple le covoiturage). Face à la mondialisation, aux profonds changements technologiques imputables à la numérisation et aux transformations démographiques, un nouveau contrat social est indispensable pour faciliter l'ajustement, tout en assurant un filet de sécurité suffisant, notamment davantage de possibilités de remise à niveau des compétences tout au long de la vie professionnelle, ainsi que pour servir de cadre à des politiques en matière de droits à prestations, de logement ou d'accès au crédit et aux services sociaux, qui favorisent la mobilité et apportent une aide dans les périodes de transition. Aussi bien le financement des programmes d'aide à l'adaptation que les mesures de lutte contre les inégalités auraient tout à gagner d'initiatives destinées à élargir l'assiette fiscale et à mettre en œuvre des politiques d'imposition soucieuses d'équité et de croissance (graphique 12).

Enfin, il faudra sans doute revoir la panoplie d'instruments utilisés pour déterminer si elle contient tout ce dont nous avons besoin, ou s'il existe des options nouvelles que nous devrions envisager. L'OCDE étudie ces questions afin d'aider les gouvernements à mieux se préparer.

Mais l'inclusivité ne tient pas simplement à l'emploi ou au revenu ; elle concerne aussi l'autonomisation et la possibilité de faire entendre sa voix. Un long chemin reste à parcourir pour rendre l'élaboration des politiques commerciales plus inclusive, comme on va le voir ci-après.

III. *Améliorer le fonctionnement du système international en utilisant tous les outils de la coopération économique internationale*

Les échanges sont également influencés par un ensemble plus large de problématiques intéressant la façon dont les pays interagissent les uns avec les autres dans l'économie mondiale – de la réglementation financière et de la coopération fiscale à la lutte contre la corruption, aux droits des travailleurs et à la protection de l'environnement.

Toutes ces questions ont fait l'objet de différents types d'accords de coopération économique internationale, qu'il s'agisse de règles multilatérales et juridiquement contraignantes, de directives volontaires et de codes de conduite ou de règles de transparence et de dialogue. Certaines d'entre elles sont de plus en plus souvent couvertes par des accords commerciaux, encore que l'on puisse avancer qu'il n'existe plus vraiment d'accords commerciaux au sens strict. Il s'agit plutôt désormais d'accords de coopération économique plus vastes, qui, outre le large éventail de questions économiques qu'ils couvraient déjà, portent de plus en plus sur tout un ensemble d'autres questions allant au-delà de celles relevant directement des échanges, et souvent qualifiées de dispositions « progressives » (graphique 13).

Les pays conviennent de ces « règles de conduite » – dans des accords commerciaux ou dans d'autres instruments – car il en va de leur intérêt. Ces règles permettent d'assurer une concurrence loyale (y compris lorsque les approches et les normes diffèrent) ou de tirer parti des avantages liés à une action commune, en minimisant les risques. La coopération économique internationale permet de lutter à armes égales, petits et grands pays ayant tous leur mot à dire. Les autres formes de relations internationales, régies exclusivement par l'exercice de la puissance brute, ou les politiques protectionnistes risquent d'exacerber les conflits.

Mais l'actuel système international n'est pas satisfaisant pour tous. L'absence de règles du jeu équitables au niveau international est l'un des facteurs qui influent sur la répartition des avantages des échanges, tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays, les secteurs, les travailleurs et les régions. Pour rendre le système plus libre, équitable et transparent, il faut remédier aux lacunes existantes et mener à bien les tâches en suspens. En outre, il faut faire beaucoup plus pour veiller à ce que chacun, les entreprises comme les pays, applique les règles convenues.

Il faut combler les lacunes dans les règles internationales de conduite et faire en sorte que chacun applique mieux ces règles

On peut commencer par les échanges. Le système commercial multilatéral fondé sur des règles mis en place à l'OMC a favorisé la croissance des échanges mondiaux, permettant à un plus grand nombre de pays de bénéficier de l'égalité d'accès aux marchés mondiaux. Il importe de noter que les règles de l'OMC ont contribué à éviter un glissement dans une guerre commerciale du style de celle des années 30, qui aurait considérablement exacerbé la crise économique mondiale. L'OMC rassemble toutes les économies participant aux échanges, qu'elles soient grandes ou petites, pour rechercher une solution ordonnée aux différends commerciaux et convenir de règles visant à rendre les échanges plus libres et plus justes. L'évolution de l'économie mondiale et le ralentissement des échanges appellent un renforcement de cette Organisation. Le meilleur moyen de soutenir le système commercial multilatéral fondé sur des règles est pour les Membres de l'OMC de commencer à faire ce qu'ils ont dit qu'ils feraient. Ils doivent s'atteler plus sérieusement à appliquer, suivre et faire respecter ce dont ils ont convenu.

Et il y a encore beaucoup à faire. S'agissant des avantages du libre-échange, il convient de rappeler que celui-ci n'existe pas pour le moment. Des mesures telles que les droits de douane, les mesures non tarifaires, les subventions et les prescriptions relatives au contenu local restent très répandues, entraînant des coûts pour les consommateurs et les contribuables, perturbant les règles du jeu et compromettant les principes de l'avantage comparatif et de la spécialisation sur lesquels nombre des gains en termes d'échanges et d'investissement sont fondés. Il faut remédier aux lacunes existant dans les règles et mener à bien les tâches en suspens.

Les produits agricoles se heurtent à des obstacles commerciaux plus élevés, sous la forme notamment de droits de douane et de contingents, et ils sont les plus à même d'être touchés par les mesures non tarifaires, comme les mesures de quarantaine, les mesures de santé publique et d'autres mesures techniques. Par exemple, pour les produits agroalimentaires, la moyenne pondérée des droits de douane était en 2014 trois fois supérieure à celle calculée pour les produits industriels, alors que l'effet ad valorem moyen des mesures non tarifaires était deux fois supérieur. Dans de nombreux pays, les marchés agricoles sont la cible d'interventions plus nombreuses de l'État, comme les paiements budgétaires directs, la réglementation des filières de commercialisation et les contrôles de prix. Ces politiques vont souvent à l'encontre du but recherché, pesant sur les ménages à faible revenu en entraînant une augmentation des prix des denrées alimentaires sans globalement accroître la production mondiale – voir même en la diminuant. L'OCDE contribue à promouvoir les réformes en mesurant et en analysant la manière dont les pays protègent l'agriculture et les conséquences de cette protection dans d'autres pays et dans le pays concerné lui-même, en particulier pour les ménages pauvres. Elle aide les pays à concevoir des politiques propres à assurer des systèmes de production alimentaire durables et novateurs, permettant d'atteindre leurs objectifs de sécurité alimentaire et leurs autres objectifs sans nuire aux autres pays ou aux consommateurs.

Il y a également beaucoup à faire pour comprendre la complexité croissante **des liens entre échanges et investissement** dans les chaînes de valeur mondiales et les différences dans les réglementations nationales et internationales de ces activités. Les entreprises s'appuient dans une large mesure sur un écosystème de fournisseurs tiers et de partenaires et d'entités différents de ceux faisant partie du réseau de filiales mis en place sur la base des décisions d'investissement direct étranger (IDE). L'OCDE a entrepris de nouvelles recherches pour préciser la nature de la participation des entreprises à des formes d'IDE complexes, cerner ainsi les facteurs qui comptent le plus en matière de contexte politique et déterminer la façon dont les entreprises multinationales fonctionnent en tant que réseaux pour mener à bien leurs activités de production dans les chaînes de valeur mondiales, en mettant en évidence les conséquences pour le renforcement des capacités et de la compétitivité.

Au-delà des échanges, les lacunes existant dans d'autres domaines peuvent également avoir des répercussions sur les règles du jeu internationales ; dans certains cas, l'enjeu consiste à élargir et à approfondir l'adhésion aux instruments convenus.

Les politiques de concurrence sont un exemple de politiques qui doivent être améliorées. Le champ de compétences des autorités nationales de la concurrence est trop étroit par rapport aux activités commerciales mondialisées. L'action internationale engagée pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles transfrontalières doit être développée, grâce au renforcement de la coopération et de l'échange d'informations et au respect des principes communs. L'OCDE favorise la coopération internationale, met au point des normes soucieuses d'équité et œuvre en faveur de l'égalisation des conditions de concurrence au niveau mondial. Si *l'économie numérique* est généralement bénéfique pour la concurrence, elle est également à l'origine de problèmes nouveaux qui soulignent la nécessité de renforcer la coopération entre les autorités de la concurrence.

Maintenir des conditions de concurrence équitables entre les entreprises publiques et les entreprises privées est également un défi face à la rapide internationalisation des *entreprises d'État*. Dans certains pays, ces entreprises bénéficient d'un traitement national préférentiel ou de financements relativement bon marché de la part des bailleurs de fonds qui considèrent qu'existe une garantie publique implicite. Si ces avantages peuvent être tout à fait justifiés dans le cadre de la juridiction nationale, où les entreprises d'État sont appelées à rendre des services publics, l'internationalisation de leurs opérations exige la prudence en la matière afin de préserver un solide environnement concurrentiel (OCDE, 2016g). Le renforcement des normes de transparence et de gouvernance reste déterminant : les *Lignes directrices de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques* définissent la façon dont les règles commerciales et internes des entreprises privées s'appliquent aux entreprises d'État. Il demeure important d'améliorer l'adhésion à ces Lignes directrices.

Les crédits à l'exportation – crédits ou garanties accordés par l'État pour soutenir ses exportateurs dans leurs transactions internationales – ont également fait l'objet de négociations en vue de promouvoir des conditions

de concurrence équitables et de réduire les risques de distorsion des échanges. Les comités des crédits à l'exportation de l'OCDE ont mis au point plusieurs instruments qui ont défini des normes internationales pour ces crédits. L'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public précise les conditions les plus généreuses dont peuvent être assortis les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et a été incorporé dans l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires de l'OMC. En prenant pour référence les normes internationales (notamment celles du Groupe de la Banque mondiale), les comités ont également élaboré un accord-cadre²⁶ sur les questions de diligence environnementale et sociale dans le cadre des projets, qui est également en passe de devenir la règle internationale pour les autres institutions financières.

En matière de fiscalité, les travaux de l'OCDE et du G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) et sur l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers à des fins fiscales (AEOI) favorisent la croissance mondiale et l'équité en contribuant à assurer que les entreprises et les individus opérant dans l'économie mondiale paient leur juste part d'impôts aux autorités nationales. Selon les estimations, entre 4 % et 10 % des recettes mondiales de l'impôt sur les sociétés, c'est-à-dire de 100 à 240 milliards de dollars par an (OCDE, 2015b) sont perdus du fait de l'érosion de la base d'imposition et de mesures de transfert des bénéfices par les entreprises. La poursuite et l'approfondissement de la coopération internationale sont essentiels dans les efforts déployés pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales au niveau international. Ces efforts sont payants : d'ores et déjà, le renforcement des normes en matière de transparence a permis de récupérer plus de 80 milliards d'euros au cours des sept dernières années, grâce à l'introduction de programmes de déclaration volontaire et des initiatives similaires.

La lutte contre la corruption est indispensable pour assurer l'équité dans l'économie mondiale et la coopération entre tous les pays s'impose dans ce domaine. La Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, ratifiée par 41 pays à ce jour, qui demande aux pays d'ériger en infraction pénale la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales et de se plier à un suivi strict de la mise en œuvre, est un aspect de cette coopération. Les recherches effectuées par l'OCDE montrent que seuls les investisseurs venant de pays qui sont devenus Parties à la Convention ont réduit leur positionnement sur les destinations considérées comme à risque en matière de corruption et que beaucoup doit encore être fait pour renforcer la mise en œuvre de la Convention et y faire participer un plus grand nombre de pays. Mais il faut aussi agir sur les risques d'atteinte à l'intégrité propres aux échanges, en autres en prévenant la corruption dans les administrations douanières, grâce notamment à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges²⁷, et en luttant contre le commerce illicite, y compris les contrefaçons (d'après l'OCDE et l'EUIPO, les marchandises de contrefaçon ont représenté en 2013 des échanges internationaux d'une valeur de 461 milliards de dollars, soit l'équivalent de 2.5 % des importations mondiales) (graphique 14).

Les normes du travail et les conditions d'emploi sont des éléments déterminants des jugements portés sur l'équité du système. En dépit de l'importance fondamentale des conditions d'emploi et des préoccupations universelles qu'elles suscitent, des divergences de vues subsistent entre les pays sur la manière dont cette question devrait être traitée dans le cadre de la coopération économique, compte tenu notamment des différences d'approche (reflétant des traditions culturelles ou historiques) ainsi que des différences dans les niveaux de développement (y compris la pauvreté et la capacité institutionnelle). Les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et les travaux de cette Organisation sur le travail décent ont permis d'établir des normes internationales essentielles ainsi que des mécanismes de contrôle de leur application et des conditions d'emploi²⁸. Ces normes contribuent dans une large mesure à garantir des conditions d'emploi décentes et servent de base à l'examen des situations d'exploitation de la main-d'œuvre visant à abaisser les coûts, qui pourraient fournir aux pays un avantage compétitif sur les marchés mondiaux. Des préoccupations ont été exprimées concernant non seulement le respect des normes internationales et l'adéquation des législations nationales sur le travail, mais aussi la mesure dans laquelle les pays mettent en œuvre leurs propres lois. Le renforcement des normes du travail et l'amélioration des conditions d'emploi demeurent des aspects critiques de l'appréciation portée sur le fonctionnement du système mondial dans l'intérêt de tous.

Enfin, les inquiétudes quant à l'absence de règles du jeu équitables portent également sur la manière dont les entreprises se comportent, notamment si elles respectent les normes environnementales et sociales ainsi que les normes en matière d'intégrité. La **Conduite responsable des entreprises** (encadré 5) n'est pas seulement souhaitable pour les communautés et pour le développement durable ; des éléments de plus en plus nombreux montrent qu'elle l'est également pour les entreprises²⁹.

Encadré 5. Conduite responsable des entreprises

Un élément important d'un meilleur fonctionnement du système international concerne la conduite responsable des entreprises, notamment dans la chaîne d'approvisionnement. On assiste à une prise de conscience qui va s'amplifiant du fait que, pour instaurer une croissance durable et inclusive, il est indispensable que les entreprises adoptent des pratiques responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement, et pas seulement pour des investissements plus importants mais aussi pour des investissements de meilleure qualité. Pourtant, en raison de la complexité de la chaîne de valeur, il s'est parfois révélé difficile de « voir et savoir » ce qui se passait sur toute la longueur de la chaîne d'approvisionnement. Cette complexité et les lacunes en matière de gouvernance peuvent directement compromettre l'égalité des conditions de concurrence entre les entreprises ainsi que les avantages tirés de la mondialisation. Ces lacunes doivent être comblées.

Les gouvernements, les entreprises, les syndicats, la société civile et les organisations internationales ont tous des rôles importants à jouer dans la promotion de la conduite responsable des entreprises et son développement. L'OCDE l'encourage au moyen de ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales et de directives sur le devoir de diligence dans des secteurs spécifiques, comme les minerais, les industries extractives, l'agriculture, l'habillement et les chaussures et la finance. Les Principes directeurs visent à encourager la contribution positive que les entreprises peuvent apporter au progrès économique, environnemental et social et comprennent un ensemble de recommandations concernant tous les principaux aspects de l'entreprise citoyenne, à savoir l'emploi et les relations du travail, les droits de l'homme, l'environnement, la diffusion d'informations, la lutte contre la corruption, la protection des consommateurs, la science et la technologie, la concurrence et la fiscalité. Les Principes directeurs recommandent que les entreprises exercent un devoir de diligence fondé sur les risques en identifiant, prévenant ou atténuant les incidences négatives, effectives ou potentielles, et rendent compte de la manière dont elles remédient à de telles incidences.

L'OCDE s'emploiera à poursuivre le dialogue avec davantage de pays au sujet de la conduite responsable des entreprises, notamment pour renforcer l'adhésion aux Principes directeurs et pour continuer à exercer un devoir de diligence dans tous les secteurs.

Les accords commerciaux ont un rôle à jouer

Il faut faire beaucoup plus pour assurer un meilleur respect des règles de conduite internationales. L'analyse consacrée à cette question a porté sur les types d'instruments qu'il convient d'utiliser, et notamment sur le rôle des accords commerciaux, notamment ceux visant un renforcement de l'intégration, dans la mise en œuvre des politiques dans toute une série d'autres domaines.

Certaines questions, comme la concurrence ou la transparence et la lutte contre la corruption, sont incorporées aux accords d'intégration commerciale et économique, car elles sont considérées comme essentielles pour garantir que les avantages escomptés se concrétisent. Dans d'autres cas, des renvois à d'autres textes peuvent être proposés pour promouvoir des normes plus strictes, notamment pour répondre aux préoccupations exprimées au sujet de l'égalité des règles du jeu (par exemple, en exigeant que les pays introduisent de nouvelles lois internes sur le travail), ou pour promouvoir une plus grande adhésion aux normes internationales existantes (comme les Conventions de l'OIT) ; ou renforcer leur application en les reliant à des mécanismes de règlement des différends commerciaux ; ou simplement en créant de nouvelles possibilités de dialogue et de pression. Certaines dispositions peuvent viser exclusivement à mettre en avant l'importance de certaines questions (comme les droits de l'homme) et servent essentiellement à améliorer la transparence et, par conséquent, à susciter une plus grande attention de la part de la communauté internationale.

La question de savoir qui doit déterminer les règles de conformité est complexe et tout le monde ne considère pas comme un progrès de la légitimité et de l'équité le fait que les questions complexes de ce type soient examinées par les négociateurs commerciaux. La prise en compte d'un plus large éventail de questions pourrait exiger de faire appel à d'autres processus de prise de décisions et initiatives en matière de transparence pour assurer l'expertise et la légitimité voulues.

Les incitations sont également importantes. Lorsque les normes diffèrent beaucoup entre les pays ou lorsque leur renforcement exige des investissements publics, une analyse coûts-avantages doit être réalisée par les pays pour déterminer avec soin quel est le degré d'ouverture proposé, ou si d'autres formes d'aide financière ou autre sont envisagées. Des possibilités d'arbitrage plus larges peuvent se révéler nécessaires.

Les pays en développement peuvent craindre que les différences des normes ne soient utilisées par les économies avancées pour se protéger, pour ne pas respecter les règles du jeu en matière d'avantage comparatif (par exemple lorsque les salaires plus faibles reflètent une productivité moindre dans un pays pauvre) et pour les empêcher de tirer parti des échanges pour favoriser la croissance et l'emploi dans l'intérêt de leurs citoyens. D'autres font valoir que ces avantages sont le résultat de la non-application des normes internationales (par exemple, les Conventions de l'OIT). Des problèmes peuvent se poser lorsque la façon dont une question est traitée dans un accord commercial est considérée comme non conforme avec les principes qui s'appliquent aux pays en développement dans d'autres accords sur le même sujet (par exemple, les responsabilités communes mais différenciées dans le cadre des accords relatifs à l'environnement).

Les accords commerciaux permettent des échanges malgré les divergences. Les règles commerciales laissent généralement aux pays le soin de déterminer leurs propres réglementations et normes (pour autant qu'elles soient conformes aux normes ou critères internationaux, le cas échéant) et exigent seulement qu'elles soient transparentes, applicables à tous les pays et aux étrangers et nationaux sur un pied d'égalité, et qu'elles ne soient pas plus rigoureuses que nécessaire pour atteindre leurs objectifs (l'évaluation est normalement réalisée ici en se référant à l'ensemble des pratiques existantes dans les pays). La coopération internationale en matière réglementaire, notamment pour parvenir à une plus grande reconnaissance de l'équivalence réglementaire ou de la convergence avec des normes internationales, peut jouer un rôle important pour aider à gérer les différences entre les réglementations et réduire les coûts inutiles pour les négociants. Des efforts plus soutenus sont également nécessaires pour préciser les effets des dispositions des accords internationaux relatives à d'autres questions, notamment pour évaluer la mesure dans laquelle ces dispositions ont influé sur les comportements et les résultats au fil du temps, l'objectif étant une économie mondiale libre, équitable et ouverte.

Mais la façon dont les accords commerciaux sont négociés importe aussi

Étant donné que les accords commerciaux portent de plus en plus sur des aspects de politique intérieure et que les chaînes de valeur mondiales brouillent la distinction entre les politiques nationales et les politiques internationales, de plus en plus de questions se posent, non seulement sur ce que ces accords contiennent, mais sur la façon dont ils sont négociés.

Les tensions sont inévitables : les négociateurs peuvent demander beaucoup plus que ce qu'ils obtiennent, les gouvernements peuvent utiliser les accords pour faire passer des choses impopulaires mais nécessaires et les ententes tendent à ne pas être conclues en public. Les pays expérimentent de plus en plus de nouvelles méthodes pour poursuivre le dialogue et partager des informations sur les négociations, mais un élargissement et un approfondissement des échanges de vues sur le commerce prendront du temps. Le climat actuel de vérité a posteriori et de confiance a posteriori rend cette tâche beaucoup plus difficile, mais aussi plus urgente.

L'élaboration des politiques commerciales doit donner lieu à des échanges plus ouverts, au cours desquels davantage de personnes peuvent intervenir sur les sujets, évaluer les avantages et les inconvénients et s'assurer que les compromis inhérents à la conclusion d'accords sont raisonnables. Toutes ne seront pas d'accord, mais une meilleure compréhension et un dialogue plus large contribueront à mettre en évidence de nouvelles solutions. Il est essentiel de fournir plus d'éléments de preuve, mais des preuves qui vont au-delà des agrégats pour porter sur les incidences sur les communautés. Un débat public éclairé peut faciliter une meilleure compréhension du rôle des échanges dans l'économie. Il n'est pas possible de réunir tout le monde dans la salle de négociation – d'autant que la participation de tous peut conduire les lobbies dominants à prendre l'ascendant – mais chacun doit avoir une bien meilleure idée des enjeux, et davantage de possibilités d'exprimer ses vues sur les différents choix, d'informer et d'être informé.

Il faut changer notre *façon* de participer. S'agissant de l'impact des échanges, le contexte est important, la géographie est importante. Il faut donc penser local et dialoguer avec les habitants là où ils vivent. Il faut œuvrer beaucoup plus en amont pour transmettre les connaissances en dehors de la seule communauté des négociateurs commerciaux, et ce avant les accords spécifiques. Il faut s'efforcer d'aborder les questions commerciales dans les débats quotidiens et de les relier à l'expérience de tous les jours. Dialoguer davantage au niveau local peut aussi aider à mieux comprendre en amont l'impact probable des réformes commerciales sur les communautés, notamment en tenant compte des autres facteurs entrant en jeu simultanément, comme le logement et les marchés du crédit, les autres possibilités d'emploi et la disponibilité de services sociaux.

Ce type de dialogue est également important un fois que l'accord entre en vigueur. Cette phase de « suivi » peut être critique pour faire en sorte que les entreprises, en particulier les PME, soient au courant des possibilités découlant de l'accord et que les incidences soient contrôlées et examinées ; un dialogue en amont est également essentiel pour aider à constituer une base de référence en vue de cette évaluation.

Mettre les échanges au service de tous

Notre objectif global doit être une approche intégrée garantissant que les échanges internationaux soient régis par des règles équitables, que toutes les entreprises respectent des normes élevées de conduite, que les accords fiscaux transfrontières soient transparents et équitables, que la corruption soit combattue et que les normes en matière de travail et d'environnement soient respectées. Les échanges peuvent contribuer à améliorer la vie de tous, mais ils doivent être encadrés par des règles internationalement convenues établissant des conditions de concurrence équitables et par des politiques intérieures aidant les citoyens à faire face aux changements et à saisir les possibilités qui s'offrent.

Ces dernières décennies, le monde s'est rapproché et s'est intégré ; les politiques doivent suivre. Seul un ensemble plus moderne, complet et cohérent de mesures nationales et internationales touchant le commerce peut contribuer à assurer des échanges commerciaux mondiaux plus libres, équitables et ouverts afin que se concrétise leur finalité première, à savoir contribuer à améliorer les conditions de vie d'un plus grand nombre de personnes.

Notes

1. D'après le Pew Research Center, alors que 60 % des Chinois et 52 % des Indiens estiment que la participation à l'économie mondiale est une bonne chose car elle assure de nouveaux marchés et des possibilités de croissance, les points de vue sont plus nuancés en Europe, où ce pourcentage varie de 70 % ou plus (Allemagne, Suède et Pays-Bas) à 64 % aux Royaume-Uni, 56 % en Espagne et 51 % en France, pour tomber à seulement environ 44 % en Italie et 35 % en Grèce. Bien que les pourcentages de personnes interrogées considérant que les échanges sont une bonne chose soient élevés (91 % en Espagne, 90 % en Allemagne, 88 % au Royaume-Uni, 79 % en Grèce et 73 % en France), beaucoup moins nombreuses sont celles qui estiment qu'il crée des emplois (56 % en Espagne, 43 % en Allemagne, 50 % au Royaume-Uni, 44 % en Grèce et seulement 24 % en France). Au Japon, 58 % pensent que la participation à l'économie mondiale est une bonne chose et 69 % que les échanges sont une bonne chose, mais seulement 15 % jugent qu'il crée des emplois. L'adhésion aux échanges et à leur rôle dans la création d'emplois est plus forte au Viet Nam, en Malaisie, au Chili, au Pérou et au Mexique. Aux États-Unis, 68 % considèrent que les échanges sont une bonne chose, 20 % seulement qu'ils créent des emplois et 52 % que les accords de libre-échange ont eu une incidence satisfaisante pour le pays, alors que, globalement, 44 % considèrent que la participation à l'économie mondiale est une bonne chose, alors que 49 % estiment qu'elle fait baisser les salaires et perdre des emplois (Pew Research Center, 2017, sur la base des données de 2015). Les données issues d'un sondage Gallup (2017, base 2014) indiquent que 54 % des Américains voient dans les échanges une opportunité et 38 % une menace. Les diplômés de l'université étaient beaucoup plus nombreux à considérer les échanges comme une opportunité que ceux qui n'étaient pas allés au-delà du secondaire. Les résultats ont également été corrélés avec la confiance générale dans l'économie des États-Unis et les niveaux du déficit commercial. D'après un sondage Ipsos (2017, sur la base de données de 2016), globalement, 26 % des personnes estimaient que l'ouverture de l'économie aux entreprises étrangères et au commerce extérieur était une menace, alors que 42 % y voyaient une opportunité (32 % étaient sans opinion). Les résultats des sondages tendent à être très sensibles à la question posée.
2. Les niveaux de productivité sont mesurés par le PIB par travailleur et en utilisant une population pondérée pour correspondre aux 20 % des régions à l'extrémité supérieure et inférieure de l'échelle.
3. Voir OMC (2016). On notera qu'une action qui vise de multiple pays ou territoires douaniers est enregistrée en fonction du nombre de pays ou de territoires douaniers touchés. Ainsi, une enquête anti-dumping ou une enquête compensatoire touchant des importations en provenance de n sources est comptabilisée comme n enquêtes.
4. Voir OCDE (2017, à paraître), et les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013*.
5. Par exemple, on a constaté qu'une augmentation du ratio échanges/PIB de 10 points de pourcentage en moyenne se traduit par une hausse de la productivité du travail à long terme de 1.4 à 9.6 % (Cline, 2004).
6. Saia, Andrews et Albrizio (2015) concluent à un lien positif entre la capacité de tirer parti des connaissances à la frontière technologique mondiale et la proximité. Les retombées sont également plus marquées dans les économies plus étroitement connectées à la frontière via le commerce, ce lien étant mesuré par l'intensité des échanges avec le leader en matière de productivité dans chaque secteur manufacturier. Cela vaut également pour le degré d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.
7. Mettant en évidence le lien étroit existant entre les échanges et la technologie, le commerce numérique révolutionne encore l'offre de biens et des services partout dans le monde.
8. Il n'est pas aisé de distinguer les facteurs commerciaux des facteurs non commerciaux ; parmi les facteurs en jeu figurent notamment les tarifs douaniers, les réductions des coûts des échanges et des transports, les évolutions technologiques et la baisse des coûts de production grâce à des économies d'échelle plus marquées

- et à une spécialisation plus poussée dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Mais certains ouvrages suggèrent que l'abaissement des obstacles aux échanges a effectivement conduit à une réduction des prix.
9. Dans une étude portant sur 40 pays, l'effet positif des échanges sur les prix était plus marqué pour les pauvres dans tous les pays couverts (Faijgelbaum et Khandelwal, 2016).
 10. Droits NPF (nation la plus favorisée) ; les calculs de l'OCDE ont été effectués à l'aide du logiciel World Integrated Trade Solution (WITS).
 11. La plupart de ces coûts sont imputables à des obstacles à l'accès aux marchés pour le blé, le sucre, le bœuf et le veau, la volaille et plusieurs légumes (OCDE, 2016c). Pour ces produits, les droits de douane (spécifiques et ad valorem) , les contingents et les licences applicables aux produits bruts et transformés (comme la farine dans le cas du blé) ont été la principale source des coûts imposés aux consommateurs – les droits à eux seuls s'élevaient à 12.4 % pour les céréales et les préparations ; 15.0 % pour les produits d'origine animale (viande) et 20.2 % pour le sucre (chiffres tirés de la Notification de l'UE au Comité de l'agriculture de l'OMC, G/AG/N/EU/33, datée du 13 janvier 2017, consultable sur www.wto.org)
 12. Calculs de l'OCDE fondés sur l'USITC (<https://hts.usitc.gov/current>) et *Journal officiel de l'Union européenne*, L294, Vol. 59, daté du 28 octobre 2016.
 13. Calculs de l'OCDE fondés sur les chiffres de 2016 de la base de données STAN sur les échanges bilatéraux, par branche d'activité et par catégorie d'utilisation finale (BTDIXE).
 14. Calculs de l'OCDE fondés sur les données des échanges en valeur ajoutée (TiVA) (publication de décembre 2016). On notera que, d'après les études antérieures sur la mesure de la valeur ajoutée, le contenu en valeur ajoutée américaine des importations des États-Unis en provenance du Mexique était sensiblement plus élevé, atteignant 40 % (voir Koopman et al., 2010).
 15. Des accords améliorés de facilitation des échanges qui augmentent la rapidité et l'efficacité des procédures aux frontières dans toutes les économies réduiraient les coûts des échanges de 1.3 % de manière uniforme dans tous les secteurs de tous les pays (estimation de la moyenne mondiale établie sur la base des Indicateurs sur la facilitation des échanges de l'OCDE). Globalement, la progression du PIB mondial serait de 1.5 % environ et celle des échanges mondiaux de 1.7 %, soit des effets non négligeables eu égard aux taux de croissance annuels enregistrés récemment.
 16. Levinson (2016) montre que l'essor du secteur manufacturier des États-Unis depuis 2009 s'est accompagné d'une croissance négligeable de l'emploi (une augmentation de 21 % de la production n'a eu pour corollaire qu'une progression de 5% de l'emploi). Les emplois manufacturiers exigent des compétences de plus en plus larges et offrent beaucoup moins de débouchés aux travailleurs n'ayant pas suivi d'études au-delà du secondaire. Par ailleurs, les salaires dans le secteur sont inférieurs à ceux versés dans de nombreuses autres activités et ils continuent de diminuer en termes relatifs. Du fait des changements dans les procédés de fabrication, bien moins d'usines emploient des effectifs importants de travailleurs. Le pourcentage de travailleurs manufacturiers de sexe féminin est tombé de 32 % en 1993 à 27 % en 2016, les femmes représentent une part importante de l'emploi dans certaines des branches où le recul de l'emploi a été le plus marqué, comme les vêtements, les textiles et la fabrication d'appareils électriques.
 17. L'emploi manufacturier a baissé depuis le début des années 2000, alors que l'emploi global n'a pas changé, ce qui donne à penser que des emplois ont également été transférés progressivement de tâches manufacturières aux services.
 18. Une étude antérieure (Pursell, 1999) cite une conclusion de la Commission de l'industrie de 1995 (c'est-à-dire postérieure à l'abolition du plan relatif au contenu local et à la réduction à 27.5 % des droits de douane), selon laquelle la protection dans l'industrie automobile a représenté l'équivalent d'une taxe d'environ 3 700 dollars australiens sur chaque véhicule vendu et de 43 000 dollars australiens pour chaque personne employée dans le secteur de l'assemblage automobile et des pièces détachées.

19. Sur la base d'une analyse réalisée à l'aide des indicateurs de la facilitation des échanges de l'OCDE, qui mesurent les résultats obtenus concernant les principaux éléments de la facilitation des échanges couverts par l'Accord de facilitation des échanges de l'OMC pour 163 pays ; l'analyse est fondée sur les estimations des coûts bilatéraux tirées de la base de données sur les coûts commerciaux de la Banque mondiale et de la CESAP (ONU).
20. Voir indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE et indice de restrictivité de la réglementation applicable à l'IDE de l'OCDE.
21. En utilisant les marges sur les coûts comme indication de l'intensité de la concurrence. Calculs effectués par l'OCDE sur la base de l'indice de restrictivité des échanges de services.
22. Les obstacles commerciaux générés par des politiques inefficaces et des règles et procédures contraignantes peuvent favoriser la corruption. Les réformes destinées à faciliter les échanges sont indispensables pour permettre aux participants au marché et aux parties prenantes de bien appréhender les conditions et les contraintes de l'entrée et de l'activité sur un marché ainsi que pour assurer l'application non discrétionnaire et cohérente des règles garantissant l'efficacité et l'intégrité des organismes frontaliers. Des études récentes montrent que le secteur privé considère la corruption et les procédures contraignantes à la frontière comme des obstacles majeurs, notamment dans le cas des pays à faible revenu et à revenu faible à intermédiaire (OCDE/OMC, 2015). Les pertes de recettes douanières des membres de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pouvant être attribuées à la corruption s'élèvent à au moins 2 milliards de dollars chaque année (Michael, 2012).
23. Dans ces investissements peuvent être inclus les dépenses de qualité au titre de l'éducation, de la santé, de la recherche-développement ainsi que de l'infrastructure verte, qui se traduisent dans tous les cas par des gains importants à long terme et encouragent l'inclusivité. (OCDE, 2016d).
24. Selon les estimations de l'OCDE, dans la conjoncture actuelle et sans changement de la politique monétaire, une stimulation permanente tirée par l'investissement d'un demi-point de pourcentage du PIB, qui serait financée par la dette pendant quelques années, augmente la production de 0.4 à 0.6 % la première année dans les grandes économies avancées. Sur le long terme, les gains de production peuvent atteindre 2 % si la stimulation est financée après trois-quatre ans par le biais d'impôts sans effet de distorsion ou par une réduction des autres dépenses, aucun de ces facteurs n'influent sur la production potentielle (OCDE 2016d).
25. Des données récentes fondées sur les pays de l'OCDE amènent à penser que l'amélioration de la qualité de l'éducation et l'allongement du temps passé dans le système d'enseignement se traduisent par des gains de croissance en renforçant les compétences et, par conséquent, la productivité (Fournier et Johansson, 2016). En outre, une réforme de l'éducation qui vise à encourager l'achèvement des études secondaires peut réduire l'inégalité des revenus (OCDE, 2016d).
26. Recommandation du Conseil sur des approches communes pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et le devoir de diligence environnementale et sociale.
27. La recommandation de l'OCDE sur l'intégrité publique de 2017 constitue aussi une référence utile pour renforcer la mise en œuvre d'un cadre global d'intégrité pouvant facilement être adapté aux risques nouveaux et émergents d'atteinte à l'intégrité en matière d'échanges. (OCDE, 2016h)
28. Les normes fondamentales du travail de l'OIT couvrent le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination dans l'emploi et le droit de faire partie d'un syndicat et de négocier collectivement. Le programme de l'OIT en faveur du travail décent concerne les possibilités d'exercer un travail productif et rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté des personnes d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie et une égalité des chances et de traitement pour toutes les femmes et tous les hommes. Voir www.ilo.org

29. Par exemple, la Harvard Business School a suivi la performance d'entreprises sur une période de 18 ans et a constaté que celles ayant de solides systèmes et pratiques dans les domaines de l'environnement, de la protection sociale et de la gouvernance obtenaient de meilleurs résultats que celles plus négligentes à ces égards (Eccles et al., 2002). Une récente étude française couvrant 8 500 entreprises françaises a aussi fait apparaître un écart moyen de 13 % dans la performance économique des entreprises ayant une conduite responsable et les autres (Benhamou et al., 2016).

Références

- Acemoglu, D. et P. Restrepo (2017), « Robots and jobs: Evidence from US labor markets », *NBER Working Paper*, n° 23285.
- Arntz, M., T. Gregory et U. Zierahn (2016), « The risk of automation for jobs in OECD countries: A comparative analysis », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 189, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5j1z9h56dvq7-en>.
- Australian Government Productivity Commission (2014), *Australia's automotive manufacturing industry: Productivity Commission Inquiry Report*, n° 70, 31 mars, Commonwealth of Australia, Canberra.
- Autor, D.H., D. Dorn et G.H. Henderson (2016), « The China shock: Learning from labour market adjustment to large changes in trade », *NBER Working Paper*, n° 21906.
- Banque mondiale (2016), *Indicateurs du développement dans le monde 2016*, Groupe de la Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2010), *Trade Adjustment Costs in Developing Countries: Impacts, Determinants and Policy Responses*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale, Washington.
- Benhamou, S. et M. Diaye (2016), *Responsabilité sociale des entreprises et compétitivité : Évaluation et approche stratégique*, http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs_etude_rse_finale.pdf.
- Beverelli C., M. Kukenova et N. Rocha (2011), « Are you experienced? Survival and recovery of trade relations after the banking crisis », *WTO Working Paper Series*, n° 2011–03, Organisation mondiale du commerce.
- Borjas, G.J., R.B. Freeman et L.F. Katz (1997), « How Much do Immigration and Trade Affect Labor Market Outcome? », *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1, pp. 1–90.
- British Business Bank (2016), *Small Business Equity Investment Tracker*, 2016, Beahurst, Royaume-Uni (voir : <http://british-business-bank.co.uk/wp-content/uploads/2016/05/97-Small-Business-Equity-Investment-Tracker-Report.pdf>).
- Causa, O., M. Hermann et N. Ruiz (2016), « The Distributional Impact of Structural Reforms », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1342, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5j1n041nkpwc-en>.
- Cline, W. (2004), *Trade policy and global poverty*, Peterson Institute for International Economics, Washington.
- Dabla-Norris, E., K. Kocher, F. Rick., N. Suphaphiphat et E. Tsounta (2015), « Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective », *IMF Discussion Note*, SDN/15/13, juin 2015.
- Eccles, G., R. Ioannou et I. Serafeim (2012), « The Impact of Corporate Sustainability on Organisational Processes and Performance », *NBER Working Paper*, n° 17950, mars 2012.
- Faijgelbaum, P. et A. Khandelwal (2016), « Measuring the unequal gains from trade », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 131.
- Feenstra, R.C. et G.H. Hanson (1999), « Productivity Measurement and the Impact of Trade and Technology on Wages: Estimates for the U.S. », 1972–1990, *Quarterly Journal of Economics*, vol. 114, pp. 907–40.
- Feenstra, R.C. et G.H. Hanson (2003), « Global Production Sharing and Rising Inequality: A Survey of Trade and Wages », in Choi, K. et J. Harrigan (dir. pub.), *Handbook of International Trade*, Basil Blackwell, New York.
- Fournier, J.M. et A. Johansson (2016), « The Effect of the Size and the Mix of Public Spending on Growth and Inequality », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

- Furman, J., K. Russ et J. Shambaugh (2017), « US tariffs are an arbitrary and regressive tax », *VoxEU Column*, voir : <http://voxeu.org/article/us-tariffs-are-arbitrary-and-regressive-tax>
- Gallup (2014), « Americans remain positive about foreign trade », voir : www.gallup.com/poll/167516/americans-remain-positive-foreign-trade.aspx?g_source=attitudes+to+trade&g_medium=search&g_campaign=tiles.
- Helpman, E. (2016), « Globalisation and wage inequality », *Centre for Economic Policy Discussion Paper*, n° 11701, CEPR, Londres.
- Hermansen, M., N. Ruiz et O. Causa (2016), « The distribution of the growth dividends », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1343, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/7c8c6cc1-en>
- Hufbauer G.C. et S. Lowry (2012), « US Tire Tariffs: Saving Few Jobs at High Cost », *Policy Brief* n° 12-9, Peterson Institute for International Economics.
- FMI (2017), « Les causes du déclin de la part des revenus du travail », in *Perspectives de l'économie mondiale*, chapitre 3, avril, Washington.
- FMI, Banque mondiale, OMC (2017), *Making Trade and Engine of Growth for All: The Case for Trade and for Policies to Facilitate Adjustment*, note établie par les services du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC pour le G20.
- Ipsos (2017), « Power to the people Part 2 », poll available www.ipsos.com/sites/default/files/2017-03/Power%20to%20the%20people.pdf.
- Koopman, R., W. Powers, Z. Wang et S. Wei (2010), « Give Credit Where Credit is Due: Tracing Value Added in Global Production Chains », *National Bureau of Economic Research Working Paper*, n° 16426.
- Kowalski, P., J. Lopez-Gonzalez, A. Ragoussis et C. Ugarte (2015), « Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies », *OECD Trade Policy Papers*, n° 179, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/5js331fw0xxn-en>
- Levinson, M. (2016), « Job creation in the manufacturing revival », *Congressional Research Service Report*, 28 juin 2016, Congressional Research Service, Washington.
- Michael, B. (2012), « Do customs trade facilitation programs help reduce customs-related corruption? », *International Journal of Public Administration*, vol. 35, n° 2, pp. 81-97.
- Newfarmer, R. et M. Sztajerowska (2012), « Trade and employment in a fast-changing world », in OCDE (2012), *Policy Priorities for International Trade and Jobs*, Éditions OCDE, Paris.
- Obstfeld (2016), « Remettre le commerce sur les rails », *Finances et Développement*, décembre 2016, vol. 53, n° 4, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2016/12/pdf/obstfeld.pdf>.
- OCDE (2017, à paraître), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-en.
- OCDE (2017a, à paraître), *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 2017, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016), *OECD Regional Outlook 2016: Productive regions for inclusive societies*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264260245-en>.
- OCDE (2016a), *OECD Regions at a Glance 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/reg_glance-2016-en.
- OCDE (2016b), *Panorama de l'entrepreneuriat 2016*, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264266346-fr>.
- OCDE (2016c), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016*, Éditions OCDE, Paris. http://dx.doi.org/10.1787/agr_pol-2016-fr.

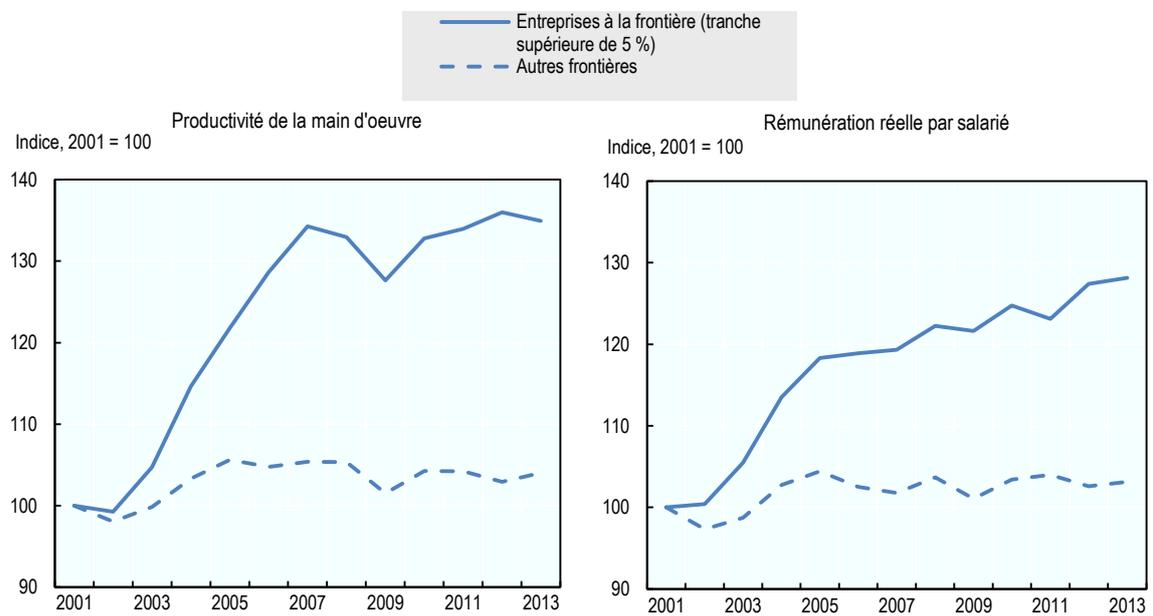
- OCDE (2016d), *Perspectives économiques de l'OCDE*, volume 2016, n° 2, Éditions OCDE, Paris.
http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2016-2-fr.
- OCDE (2016e), « Estimating GVC participation in the agriculture and food sectors », OCDE, Paris, TAD/TC/CA/WP(2016)1/PART1/FINAL.
- OCDE (2016f), « Digital Convergence and Beyond: Innovation, Investment and Competition in Communication Policy and Regulation for the 21st Century », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 251, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlwvzzj5wvl-en>.
- OCDE (2016g), *State-owned enterprises as global competitors: A challenge or an opportunity?*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264262096-en>.
- OCDE (2016h), *Fighting the hidden tariff: Global trade without corruption*, document d'information pour le Forum de l'OCDE sur l'intégrité 2016, www.oecd.org/cleangovbiz/2016-Integrity-Forum-Background-Report.pdf.
- OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.
- OCDE (2015a), *Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges : Effets possibles de la mise en œuvre sur le coût des échanges*, Synthèse, OCDE, Paris, www.oecd.org/trade/WTO-TF-Implementation-Policy-Brief_EN_2015_06.pdf.
- OCDE (2015b), *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2015-fr>.
- OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr>.
- OCDE (2012), *Policy priorities for international trade and jobs*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264180178-en>.
- OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.
- OCDE/Banque mondiale (2015), *Inclusive Global Value Chains: Policy options in trade and complementary areas for GVC Integration by small and medium enterprises and low-income developing countries*, Report prepared for submission to G20 Trade Ministers Meeting, Istanbul, Turquie, 6 octobre 2015.
- OCDE/Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (2016), *Trade in Counterfeit and Pirated Goods: Mapping the Economic Impact*, www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/governance/trade-in-counterfeit-and-pirated-goods_9789264252653-en#.WPigoW-GOUk#page19.
- OCDE/OMC (2015), *Panorama de l'aide pour le commerce 2015 : Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive*, OMC, Genève et Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2015-fr.
- Organisation mondiale du commerce (2016), *Tour d'horizon de l'évolution de l'environnement commercial international, Rapport annuel du Directeur général (de mi-octobre 2015 à mi-octobre 2016)*, WT/TPR/OV/19, 21 novembre.
- Pew Research Center (2017), « The Public's Mixed Views on Trade », exposé de Bruce Stokes, Directeur, Global Economic Attitudes (OCDE), 25 avril, voir : www.pewresearch.org.
- Pursell, G. (1999), *Australia's experience with local content programs in the auto industry: Lessons for India and other developing countries*, voir : <http://documents.worldbank.org>.
- PWC (2015), *Pricewaterhouse Coopers / National Venture Capital Association MoneyTree™ Report*, Thomson Reuters, voir : www.pwc.com/us/en/technology/moneytree.html.

- Saia, A., D. Andrews et S. Albrizio (2015), « Productivity spillovers from the global frontier and public policy: Industry-level evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1238, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js03hkvxhmr-en>.
- Wagner J. (2015), « A Survey of Empirical Studies Using Transaction Level Data on Exports And Imports », *CESIS Electronic Working Paper Series*, Paper n° 416, The Royal Institute of Technology, Centre of Excellence for Science and Innovation Studies (CESIS), juillet 2015, <https://static.sys.kth.se/itm/wp/cesis/cesiswp416.pdf>.

Annexe 1.

Graphiques

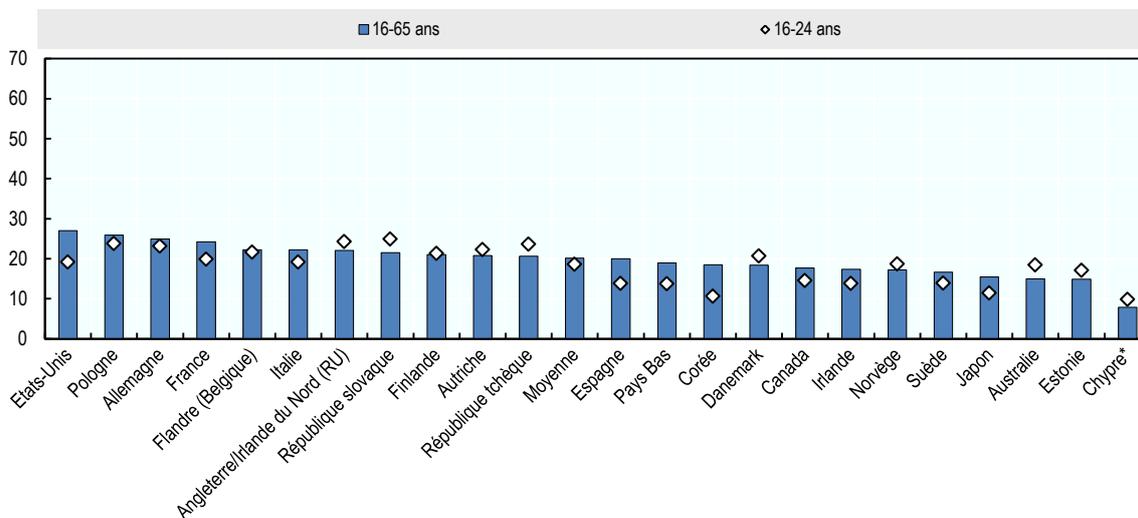
Graphique 1. Les écarts de productivité se creusent et les salaires stagnent dans les entreprises à la traîne



Note : Les entreprises à la frontière sont les 5 % d'entreprises où la productivité du travail est la plus élevée par année et par secteur. Sont visés les activités manufacturières et les services aux entreprises, à l'exclusion du secteur financier, et les entreprises d'au moins 20 salariés.

Source : OCDE (2016d).

Graphique 2. Incidence de l'origine socioéconomique sur l'alphabétisme



* 1. Note de la Turquie :

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne :

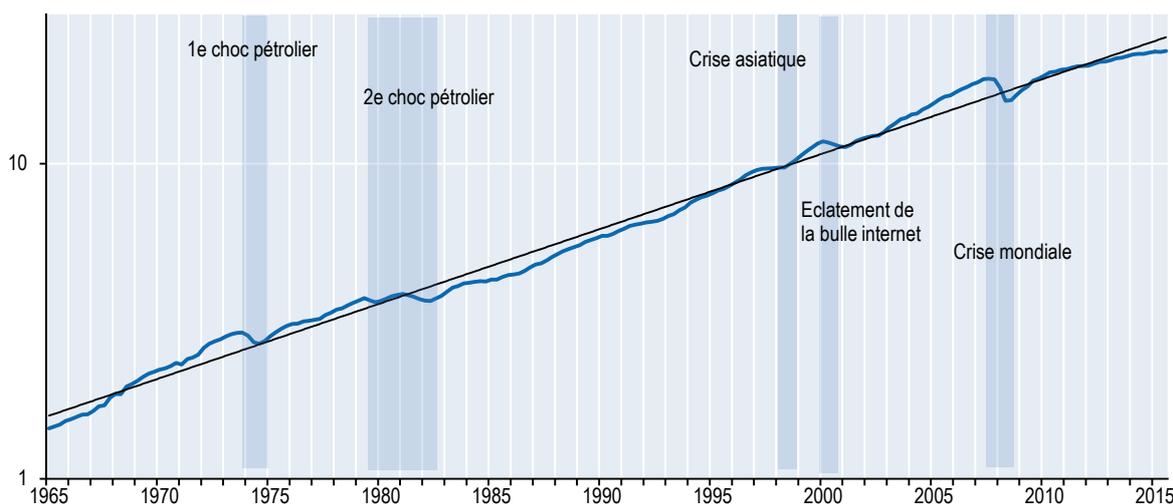
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Pente du gradient socioéconomique : écart de score associé à une hausse d'un cran du niveau d'études des parents.

Source : OCDE (2013).

Graphique 3. Il existe une corrélation positive entre les échanges et la croissance au niveau mondial

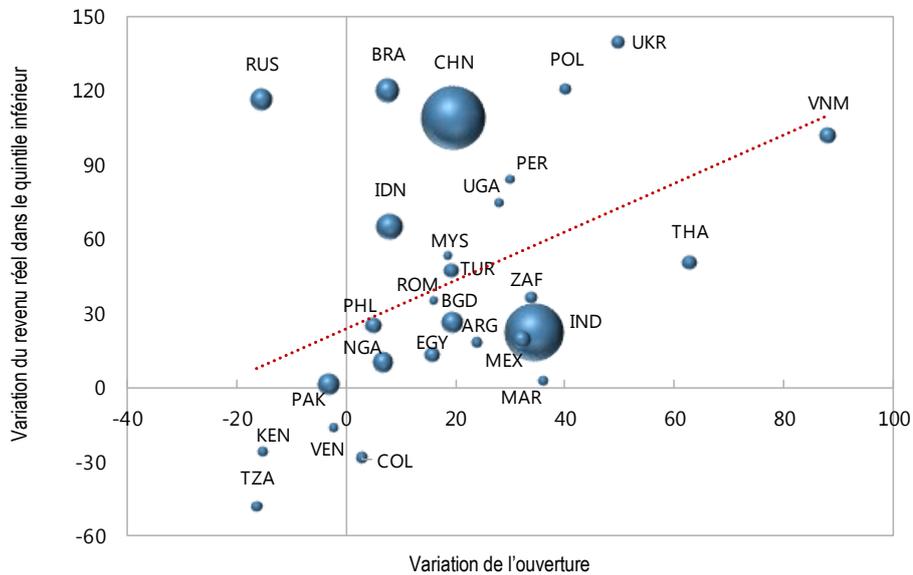
Échanges mondiaux en volume, milliers de milliards USD aux prix de 2010, échelle logarithmique



Source : OCDE (2016d).

Graphique 4. L'ouverture des échanges est fortement corrélée à la hausse des revenus des pauvres

Variations de l'ouverture des échanges et du revenu des pauvres, 1993-2008 (%)



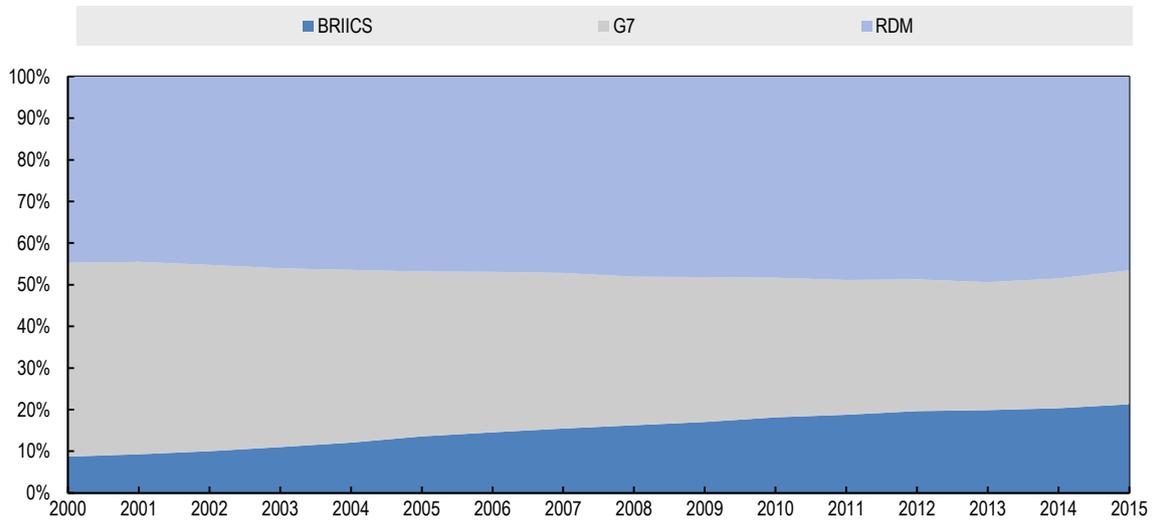
Note : Marchés émergents et économies en développement dont la population moyenne dépasse 20 millions. La taille du point est proportionnelle à la population.

Calculs de l'auteur fondés sur la base de données de Lakner-Milanovic sur la distribution du revenu au niveau mondial par groupes de pays (2013) (World Panel Income Distribution datas) et sur les Indicateurs du développement dans le monde.

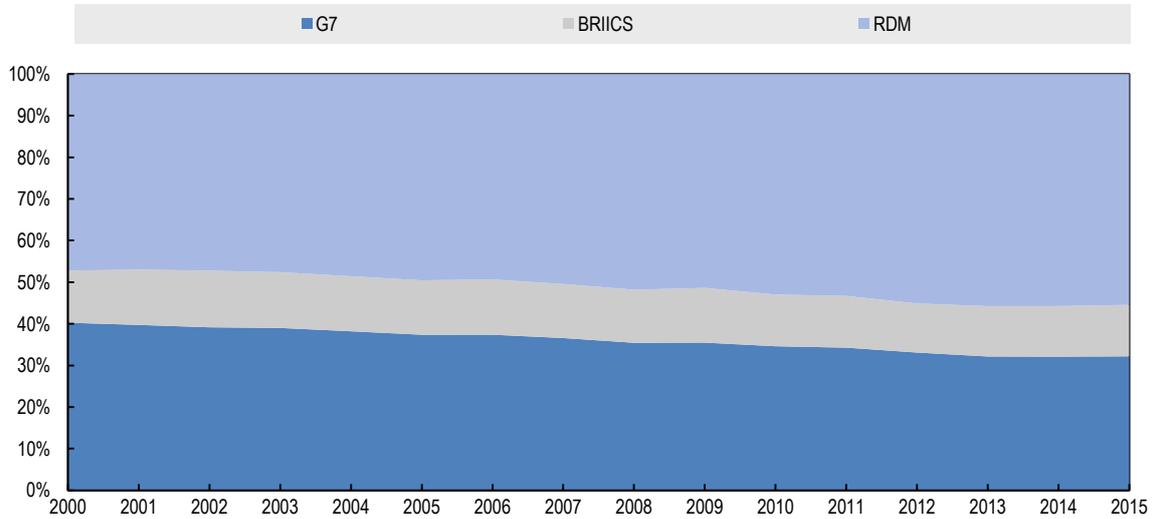
Source : FMI et al. (2017).

Graphique 5. Les économies émergentes et en développement jouent un rôle plus important dans les échanges mondiaux

a. Parts des exportations mondiales, par groupes de pays



b. Parts des importations mondiales, par groupes de pays

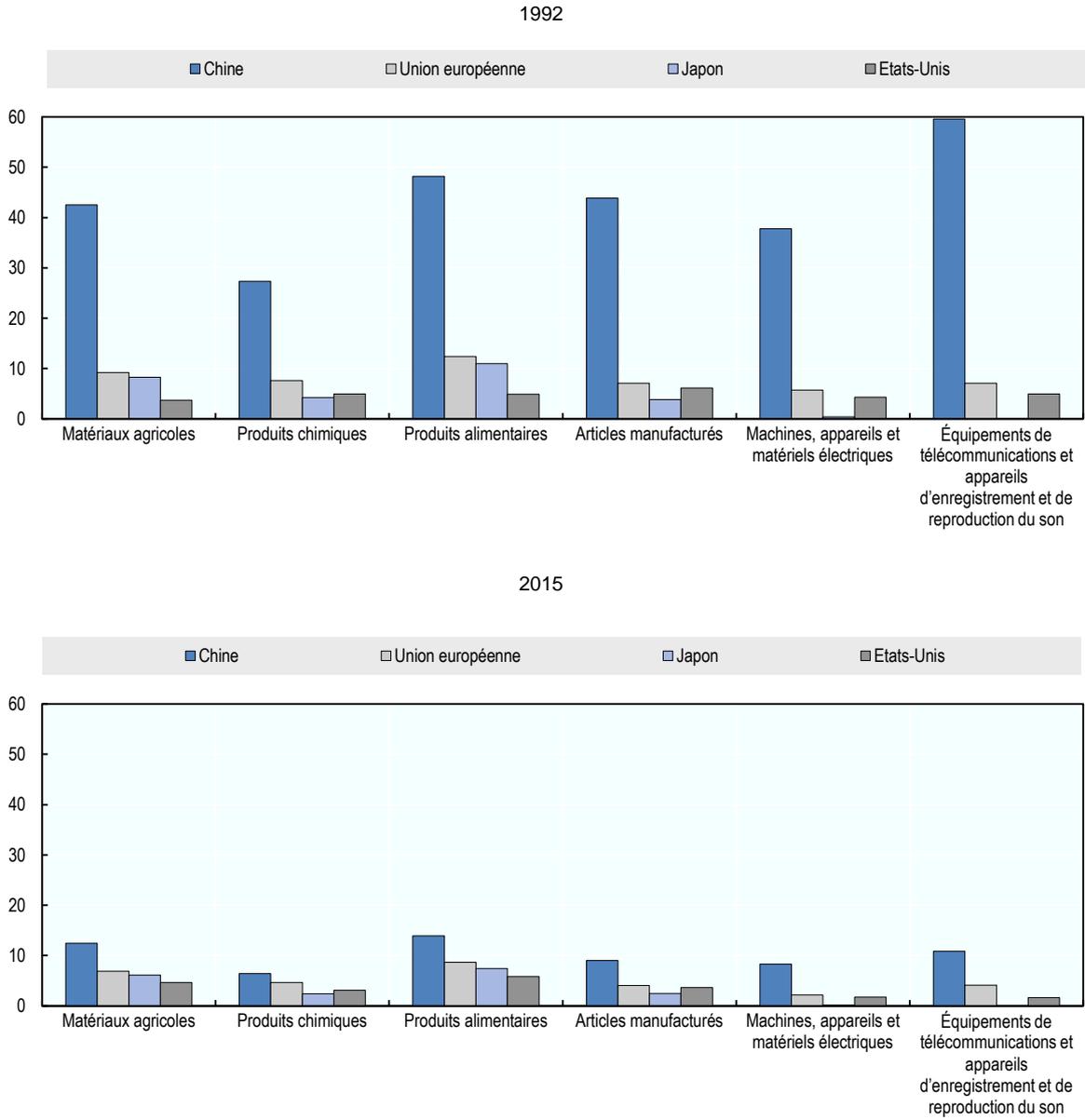


RDM : Reste du monde

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur la base de données WITS (World Integrated Trade Solution).

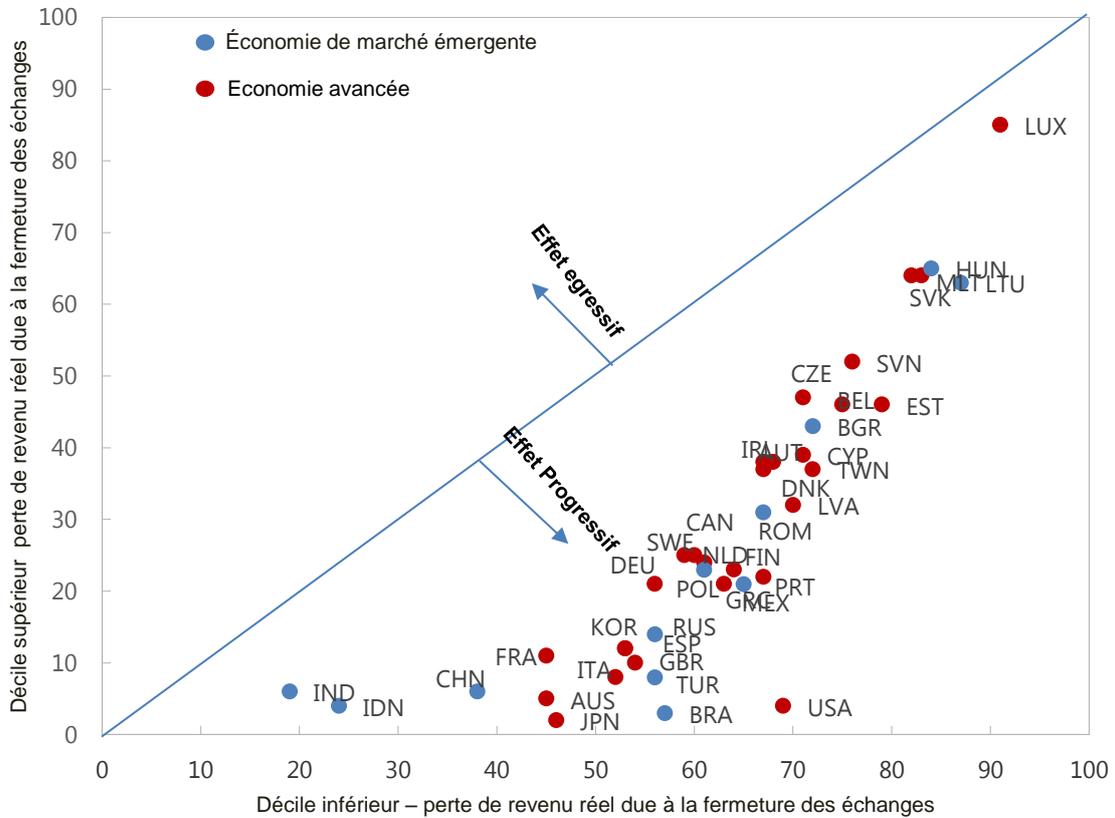
Graphique 6. Les droits de douane ont baissé sensiblement depuis 1990

Droits NPF sur les importations de produits électroniques et d'autres catégories de produits



Source : Base de données WITS, moyenne simple des taux des droits MFN pour les importations en provenance de tous les pays.

Graphique 7. Les réformes commerciales qui diminuent les prix et élargissent les choix favorisent les bas salaires



Exemple : Par rapport aux courants commerciaux existants, en Allemagne le revenu réel des 10 % les plus pauvres de la population serait de 56 % plus faible en l'absence de tout échange ; l'écart pour les 10 % les plus riches est beaucoup plus faible (21 %).

* 1. Note de la Turquie :

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

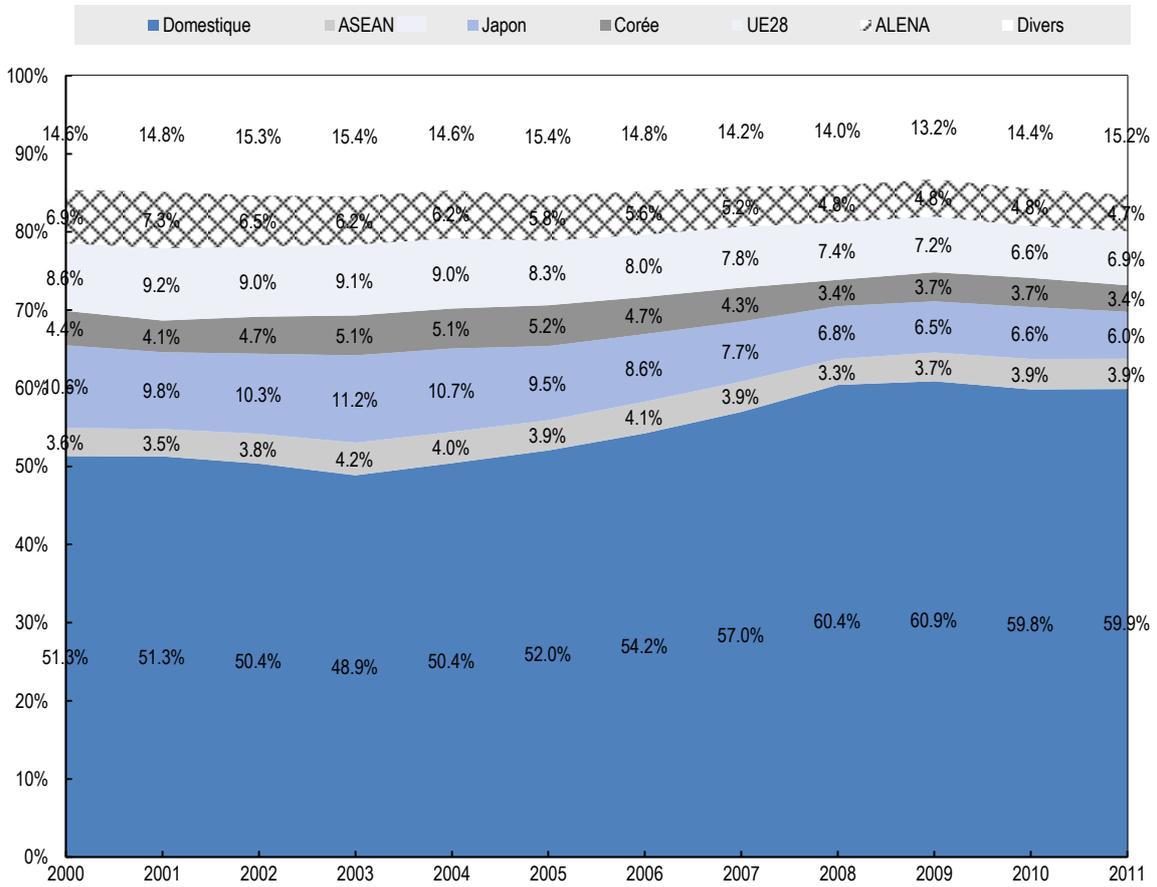
2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne :

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Source : Fajjgelbaum et Khandelwal (2016, tableau V) cite dans FMI et al. (2017) ; le classement des pays est tiré des Perspectives économiques mondiales.

Graphique 8. Plus de 40 % de la valeur des exportations d'articles manufacturés de la Chine ont pour origine d'autres pays

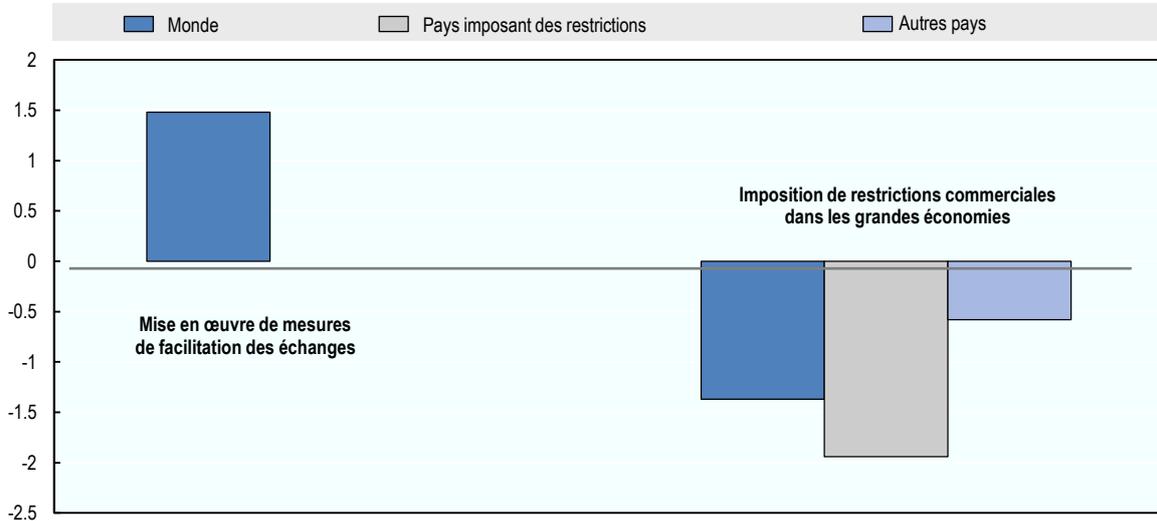
Source de la valeur ajoutée des exportations chinoises d'articles manufacturés



Source : Calculs fondés sur les données TIVA (échanges en valeur ajoutée) OCDE-OMC.

Graphique 9. Le monde a beaucoup à gagner de l'intégration économique internationale

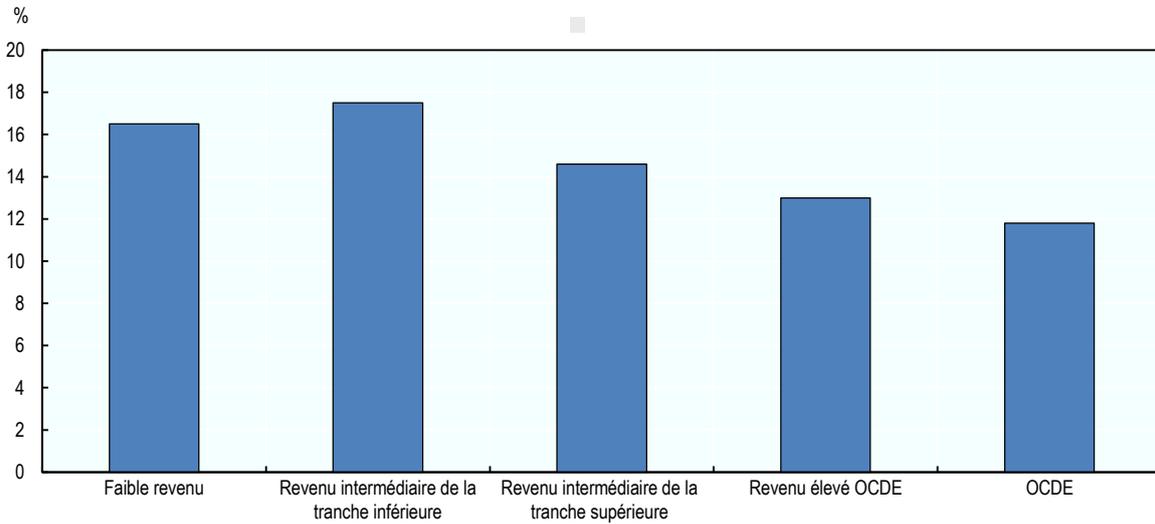
Effet sur le niveau du PIB à moyen terme de différents scénarios de politique commerciale, en %



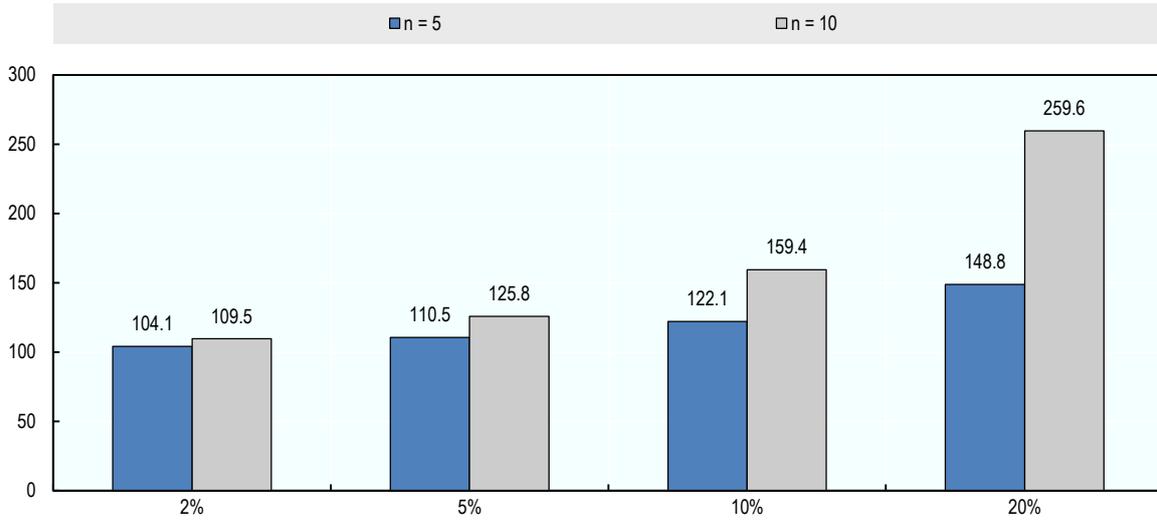
Source : Modèle METRO de l'OCDE et calculs de l'OCDE.

Graphique 10. La réduction des coûts des échanges bénéficie à tous les pays, surtout aux pays en développement

Réductions potentielles globales des coûts des échanges, par groupes de revenu



Source : OCDE (2015a).

Graphique 11. Les CVM amplifient les coûts de protection

Prix final d'un produit avec une valeur ajoutée de 100, où n est le nombre de passage de frontières, avec différents taux de droits à l'importation.

Source : OCDE (2012).

Graphique 12. La fiscalité peut être conçue pour bénéficier à la croissance et à l'équité

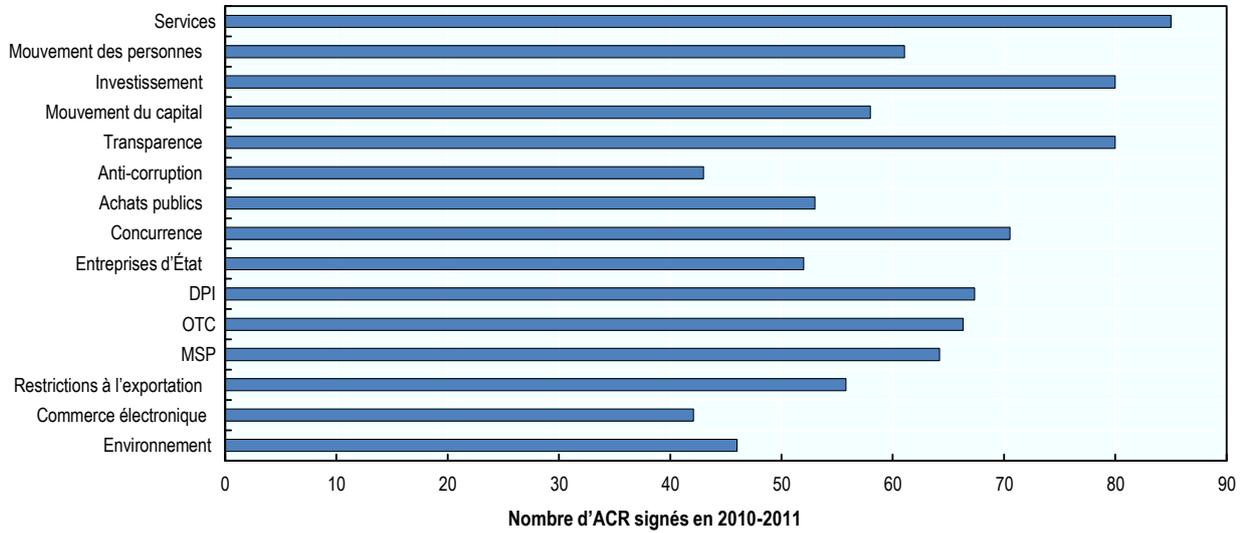
Effets sur la croissance et l'équité de diminutions de certains impôts et prélèvements

Diminution des...	Croissance		Équité	
	Court-terme	Long-terme	Court-terme	Long-terme
Impôts sur le revenu des personnes physiques	+	++		
Cotisations de sécurité sociale	+	++	+	+
Impôts sur le revenu des sociétés	+	++		
Taxes environnementales	+	-	+	
Taxes à la consommation (autres que les taxes environnementales)	+	+	+	
Impôts périodiques sur les biens immobiliers	+			
Autres impôts sur la propriété	+			
Taxes sur les ventes de biens et de services	+	-	+	+

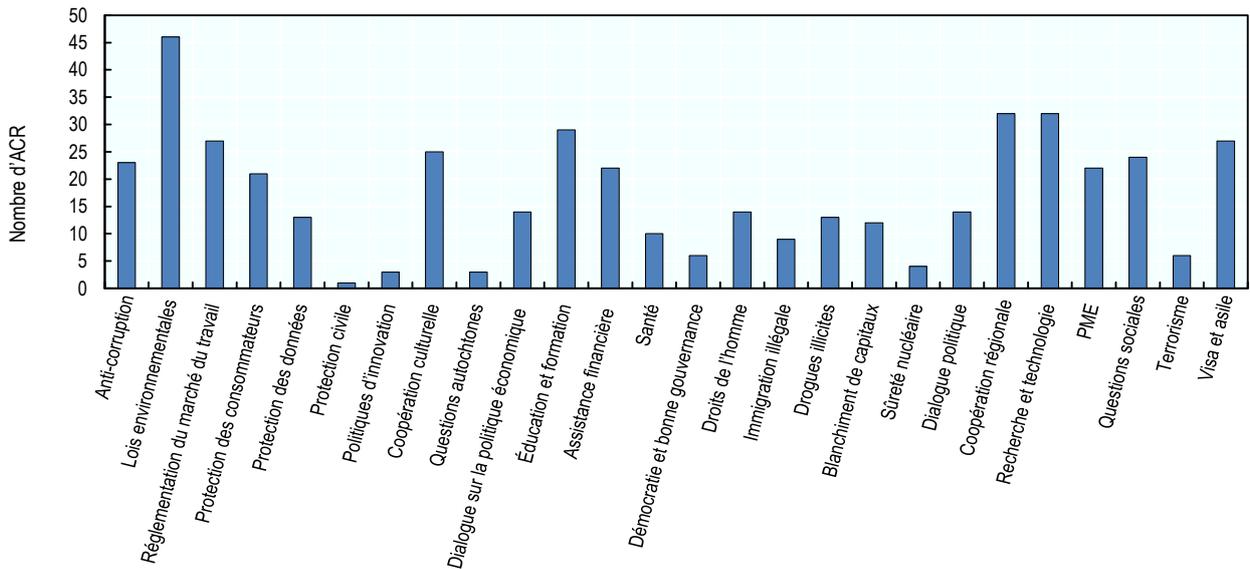
Source : OCDE (2016d), d'après Courmède, B., A. Pina et A. Goujard (2014), « Reconciling Fiscal Consolidation with Growth and Equity », *OECD Journal : Revue économique*, Vol. 2013 numéro 1.

Graphique 13. Nouvelles dispositions des accords commerciaux

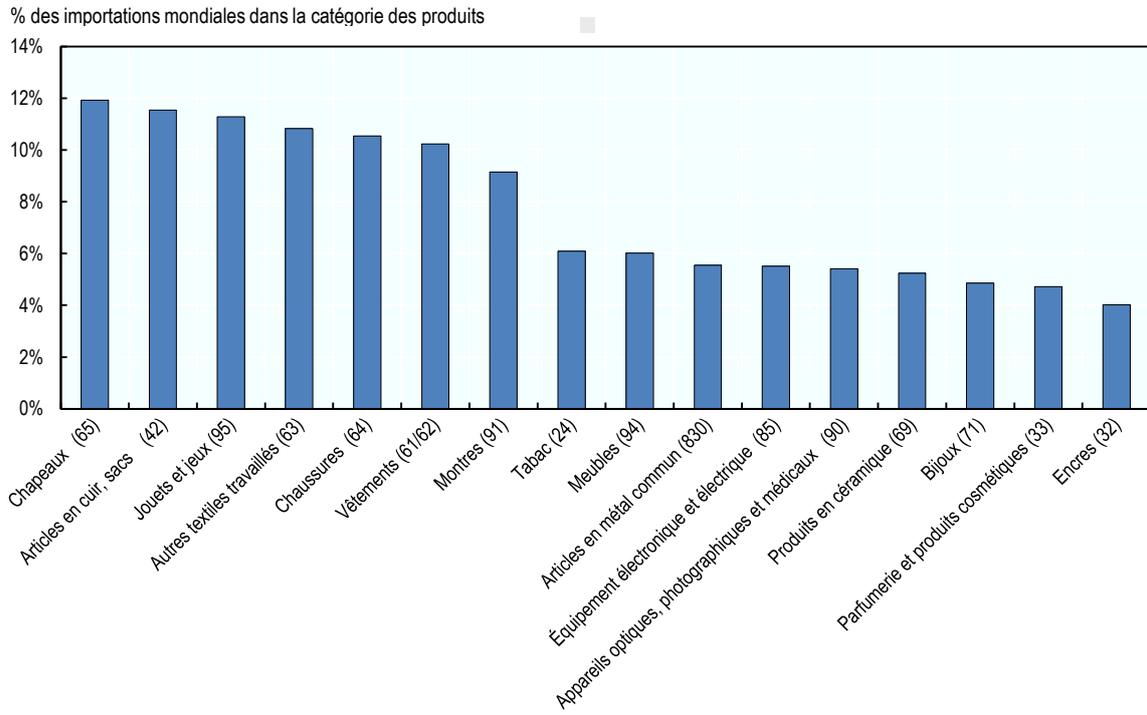
a. Les accords commerciaux contiennent de plus en souvent des dispositions allant au-delà des règles de l'OMC



b. Et couvrent notamment un ensemble de nouvelles questions dans des domaines autres que les échanges



Source : OCDE, d'après la base de données de l'OMC sur les ACR.

Graphique 14. Principaux produits de contrefaçon en % des importations mondiales, 2013

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les données de l'OCDE et de l'EUIPO (2016).